

la ref

LE MAGAZINE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

N°254

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2025



Dossier 19 **BIEN DÉFINIR LE POSITIONNEMENT DE SON PROJET DE CLUB**

ACTUALITÉS
Lancement du
Comité Cheval

10 | **DANS VOS CLUBS**
Découverte du
mountain trail

30 | **L'ASTUCE**
Soigner sa
vitrine digitale

33

LONGINES EQUITA LYON

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL

LYON
EUREXPO
29 OCTOBRE
2 NOVEMBRE
2025

© GL events | Photo : Janna Van der Grint

equitalyon.com



LONGINES





Sommaire

Edito	04
Hommage à Jean-François Chary	04

Actualités FFE

RETOUR SUR LES PREMIERS MOIS DE PRÉSIDENT DE FRÉDÉRIC BOUX	05
LES BRÈVES	06
ENTRETIEN AVEC LAURENT PEYRON	07
L'ÉQUITATION REPRÉSENTÉE AU SEIN DES INSTANCES SPORTIVES NATIONALES	08
CHEVAL ET MÉDIATION : UNE THÈSE POUR OBJECTIVER LES EFFETS SUR	
LES JEUNES EN ITEP	09
LANCEMENT DU COMITÉ CHEVAL	10
« UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE », UNE OPPORTUNITÉ EN OR	11
ATE : UNE VERSION MODERNISÉE EN PHASE AVEC LES ENJEUX DU TOURISME	
ÉQUESTRE	12
OSEZ LA PLEINE NATURE	13
GRTE : DES RASSEMBLEMENTS À LA CARTE	14
MONDIAL DES CLUBS : LE MODÈLE FRANÇAIS À L'HONNEUR	14
L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE AU SEIN DE LA FFE	15
ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES 2026	16

Dossier

BIEN DÉFINIR LE POSITIONNEMENT DE SON PROJET DE CLUB	19
--	----

Dans vos clubs

FESTI'CHEVAL, ORGANISÉ PAR LE CDE 64	26
« TOUS À CHEVAL DANS LA LOIRE », UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION	
DU CDE 42	27
PONEY ÉCOLE EN MARTINIQUE, AU CENTRE ÉQUESTRE L'HIPPOCAMPE	27
BIEN ÊTRE ÉQUIN : VIGILANTS AUSSI EN COMPÉTITION !	28
LE MOUNTAIN TRAIL, UNE DISCIPLINE DANS L'AIR DU TEMPS	30
DÉMARREZ 2026 DU BON PIED EN ADHÉRANT AU GHN DÈS MAINTENANT	32

Pour aller plus loin

SOIGNER SA VITRINE DIGITALE À LA RENTRÉE	33
LA SÉRIE - DÉVELOPPER SON OFFRE POUR LES TOUT-PETITS	34
ENZO COLI JUN ONG, PREMIER CHAMPION DU MONDE U12 DE TIR À L'ARC	
À CHEVAL	36
FLOYD DES PRÉS, RÉVÉLATION DES CHAMPIONS D'EUROPE DE SAUT	
D'OBSTACLES	37
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CLUB	38
JOURNÉES CULTURELLES 2026 - LE CHEVAL DANS L'ART	39



la ref - Magazine officiel de la Fédération Française d'Équitation



Parc Équestre 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com **RÉDACTRICE EN CHEF** : Sophie Loos **VISUEL COUVERTURE** : ©FFE/Montaine Mérelle **CONTRIBUTEURS** : Ont participé à la rédaction de ce numéro Déborah Bardou, Amandine Blot, Lû Clemencet, Cécilia Do, GHN, Guillaume Henry, Clairvie Kergus, Hélène Lacombe, Emma Lahondes, Marie Raulier, Olivier Simon, Carole Yvon-Galloux **ICONOGRAPHIE** : Célia Bergougnoux **MAQUETTE** : Charte Graphique : FFE - Mise en page : Gautier Billault **COMMISSION PARITAIRE** : 0925 G 80336 **ISSN** : 2115-4686 **TIRAGE** : 3 500 exemplaires **DÉPOT LEGAL** : Septembre 2025 **ÉDITEUR** : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président : Frédéric Bouix - Siège social : Parc équestre fédéral 41600 Lamotte **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Frédéric Bouix **ABONNEMENT** : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à LA REF au dos du chèque **PUBLICITÉ** : publications@ffe.com - 02 54 94 46 45

Toujours en action pour les clubs

La rentrée est un temps fort dans la vie des clubs. La campagne de rentrée 2026 a remis la Journée du cheval au cœur du dispositif, afin d'en faire l'événement incontournable du mois de septembre. Une campagne de communication a été pensée pour valoriser les bienfaits de la pratique de l'équitation et donner envie à tous de pousser la porte d'un club pour découvrir les activités équestres.

Pour mieux appréhender la place du cheval chez les Français et dans les territoires, une grande enquête a été lancée. Administrée durant l'été, elle permettra d'orienter les prochaines opérations de communication. Les premiers résultats sont connus et vous seront présentés dans La REF 255.

L'un des rôles de la Fédération est de vous apporter un accompagnement au quotidien à travers la valorisation de vos activités, aides au développement, formation, innovation et représentation auprès des pouvoirs publics.

La REF, magazine officiel de la Fédération depuis 25 ans, est l'un des outils auquel vous pouvez vous référer. Ce numéro 254, dont la maquette a été retravaillée, ouvre une nouvelle ère pour ce support qui est désormais trimestriel. Dans les prochaines semaines, l'application FFE La REF sera également lancée, apportant des contenus complémentaires.

Sachez que la Fédération reste attentive à tous vos besoins et active pour défendre les intérêts de vos poney-clubs et centres équestres.

Au plaisir de vous retrouver le jeudi 27 novembre prochain à l'occasion des Assemblées générales ordinaires de la FFE et du CNTE à Lamotte,

Frédéric Bouix,
Président de la FFE



HOMMAGE À JEAN-FRANÇOIS CHARY, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA FFE

Figure marquante du monde équestre et vétérinaire, Jean-François Chary est décédé dimanche 10 août à 81 ans. « *Président de notre fédération de 1985 à 1988, il a été l'un des acteurs de son unification en 1987. Devenu président d'honneur de la FFE, sous le mandat de Pierre Durand et sur sa proposition, il participait activement au projet de clinique vétérinaire au Parc équestre fédéral dans le cadre d'une mission que lui avait confiée Serge Lecomte et dans laquelle je l'avais renouvelé en décembre dernier. Il a consacré sa vie au cheval et à l'équitation avec une passion et une verve que nous n'oublierons pas. Mes pensées vont à Martine, son amie, à ses deux fils et à ses proches* », salue Frédéric Bouix, président de la FFE.

Diplômé de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, Jean-François Chary est également Professeur agrégé en chirurgie vétérinaire. Après son mandat fédéral, il poursuit sa carrière dans l'enseignement et la recherche et devient directeur de l'École nationale vétérinaire de Lyon, poste qu'il occupe pendant sept ans avant d'en devenir Directeur honoraire. Il est également président du Conseil scientifique de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) jusqu'en 2014. Il fut expert vétérinaire près la cour d'appel de Lyon ainsi qu'auprès de la Cour de cassation.

Ce parcours d'exception a été salué par plusieurs décorations de la Nation : officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite agricole, chevalier des Palmes académiques, médaille d'or de la Jeunesse et des Sports. Il laisse l'image d'un homme de fort caractère, passionné, à l'éloquence rare et à la personnalité chaleureuse.

RETOUR SUR LES 6 PREMIERS MOIS DE PRÉSIDENTENCE DE FRÉDÉRIC BOUX

Depuis l'arrivée de Frédéric Bouix à la présidence de la FFE en décembre 2024, de nombreuses actions ont été mises en place. Zoom sur quelques-unes d'entre elles, conduites avec le Comité fédéral, la direction technique nationale et les permanents de la Fédération. D'autres sujets sont développés dans cette REF.

GOUVERNANCE FFE

Les élus ont d'ores et déjà été mobilisés, participant à un maximum de décisions et d'orientations fédérales. Les commissions fédérales - statutaires et des disciplines sportives - se sont mises en place, les présidents et référents nommés. Ils ont immédiatement travaillé sur les règlements sportifs pour une parution au 1^{er} septembre. Un certain nombre de groupes thématiques ont été créés pour aborder des sujets d'actualité. Une commission de lutte contre les violences sexistes et sexuelles s'est structurée.

EN RÉGIONS

Le service FFE Territoires s'est renforcé, permettant ainsi l'organisation d'un premier séminaire associant les présidents des CRE et les élus. Il était orienté autour du projet fédéral - document qui est rendu tous les 4 ans pour justifier de la politique fédérale auprès des institutions - et sa déclinaison en région. « Nous l'avons ensuite porté auprès des CDE, avec plusieurs séminaires - 4 avant l'été et 2 à l'automne. » Comme chaque année, les parlementaires et maires des communes ont été invités au Generali Open de France. En concertation avec les CRE et les services fédéraux, des journées des régions ont permis d'organiser des temps d'échanges sur la place de l'équitation dans leur territoire, les enjeux de développement de la pratique et favoriser la recherche de financements.

« Afin de doter de manière plus conséquente les organes déconcentrés, l'augmentation du prix de la licence pratiquant a été décidée en concertation avec les élus. La totalité de cette hausse est destinée aux dynamiques territoriales des CRE et CDE, à travers le renforcement de la dotation fédérale annuelle - calculée



proportionnellement au nombre de licences du territoire concerné - et la création d'appels à projets locaux. » Au contact des territoires, Frédéric Bouix a déjà participé à plusieurs comités directeurs de CRE avant l'été, une initiative de terrain qui se poursuivra.

SANITAIRE

La vaccination contre la rhinopneumonie a été rendue obligatoire au 1^{er} janvier 2026 pour les chevaux évoluant en division Amateur, comme pour les Pro depuis le 1^{er} janvier 2024.

« Nous conduisons un travail important avec la filière cheval sur cette thématique. Le ministère de l'Agriculture a lancé les Assises du sanitaire face à la multiplication d'épizooties sur toutes les espèces animales. Des travaux sont en cours et se poursuivront avec les laboratoires et la profession vétérinaire. Des plaidoyers ont été menés au niveau européen dans le cadre de la proposition de révision du règlement de transport des animaux vivants, pour la prise en compte des spécificités de nos activités. »

Par ailleurs, FFE a intégré la vice-présidence du RESPE, le réseau de surveillance des pathologies équine.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le pôle bien-être animal s'est renforcé avec deux éthologues au sein des permanents. Pour accompagner davantage les adhérents, des élé-

ments de langage, de la documentation ou encore des panneaux sont en cours de création afin de donner des éléments de réponse face aux questions du grand public comme des cavaliers et de leurs familles.

MÉDIATION ÉQUINE

La médiation équine est un élément fort de l'action fédérale. À travers le Congrès Cheval&Diversité, organisé tous les 2 ans, la FFE met en avant l'ensemble des thématiques liées à ces activités. La Fédération a pris toute sa part dans la rédaction d'une proposition de loi qui a été déposée et qui vise à mieux encadrer les actions de médiation animale.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Au cours de ce premier semestre, le nouveau BPJEPS a été déployé. Une commission a été créée pour travailler sur les enjeux de formation avec un séminaire de formateurs prévu à l'automne.

« Concernant la formation continue, en lien avec le GHN, nous avons rencontré OCAPIAT, financeur pour les salariés, dans le but d'harmoniser les offres en régions. Ce sujet s'articule avec les CRE. Il y a aussi l'évolution du coût-contrat, revalorisé pour le diplôme d'enseignant après un travail important de la branche et de la Fédération, ce qui permet de consolider la place l'apprentissage et de mieux accompagner les organismes de formation. »

Les brèves

Assemblées générales ordinaires

Les assemblées générales ordinaires de la FFE et du CNTE se tiendront le jeudi 27 novembre 2025 à 14h au Parc équestre fédéral à Lamotte.

Vote en ligne

Le vote direct des dirigeants de club est un acquis de notre Fédération. Utilisez ce droit pour donner votre avis sur la conduite des affaires fédérales. Pensez à voter en ligne, dès réception des convocations de vote qui vous seront adressées par voie postale.



Congrès Cheval à Lamotte

Le traditionnel congrès fédéral à Lamotte, en parallèle des assemblées générales, sera organisé les 27 et 28 novembre prochain sur la thématique de l'équitation pour adultes. Une première qui permettra d'échanger autour de nouvelles idées pour les attirer, fidéliser les adolescents et diversifier les pratiques au sein de votre club. Ouvert aux dirigeants, enseignants et enseignants en formation. Restez connecté, toutes les informations, programme et inscriptions sur la page dédiée du site [FFE.com](https://ffe.com), rubrique Agenda.

Voir page 10.

Avantages licence

La licence en cours de validité donne droit à des réductions uniques auprès de la FFE et de ses partenaires : accès aux formations du Campus FFE, fonctionnalités premium sur GeoCheval, newsletter mensuelle Mel Cavalier ou encore de nombreuses réductions sur des entrées de salons du cheval ou sites touristiques, enseignes spécialisées et spectacles... Ne tardez pas pour en profiter !

Découvrir tous les avantages licence FFE : ffe.com/espace-cavalier/avantages-licence-ffe



Venez nous rencontrer !

Tout au long de l'année, de nombreux événements vous permettent de rencontrer les permanents de différents services de la Fédération :

- Equita Lyon (69) - 29 octobre au 02 novembre 2025
- Salon du Cheval d'Angers (49) - 08 au 11 novembre 2025
- Salon des Maires et des Collectivités locales à Paris (75) - 18 au 20 novembre 2025
- Congrès fédéral à Lamotte (41) - 27 et 28 novembre 2025
- Salon du Cheval de Paris (75) - 12 au 14 décembre 2025
- Congrès fédéral d'Avignon (84) - 15 et 16 janvier 2026
- Salon International de l'Agriculture (75) - 21 février au 1^{er} mars 2026

Ainsi que sur le stand fédéral à Lamotte lors du Grand Tournoi (15 au 17 mai 2026) et du Generali Open de France (04 au 12 puis 18 au 26 juillet 2026).

Le chiffre du trimestre
625 422
licenciés
sur le millésime 2025
 dont 155 947 licences compétitions

À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS -

ENTRETIEN AVEC LAURENT PEYRON

Résumer le parcours de Laurent Peyron, dirigeant du centre équestre L'Ecole des Ecuyers, situé à Chamaret (26), nouvellement élu membre du Comité fédéral et référent pour la commission culture et patrimoine, n'est pas chose aisée tant il est riche et varié. Présentation.

« Je suis un peu comme Obélix, je suis tombé dans la marmite en étant petit ! », répond Laurent Peyron quand on lui demande comment il a commencé l'équitation. « Il y a toujours eu des chevaux dans la famille. Mes parents ont créé un petit élevage de poneys camarguais, devenu un poney-club et centre équestre. »

L'École des Écuyers se développe et lui permet d'appréhender la formation professionnelle à travers la mise en place de partenariats avec des établissements scolaires, des lycées privés agricoles et des maisons familiales rurales. Titulaire d'un DESJEPS (2019 - Saumur), il a repris l'écurie familiale avec son épouse et notamment développé un partenariat avec le centre de formation d'apprentis du Comité régional d'équitation Auvergne-Rhône-Alpes : « Partager, enseigner autour du cheval, est un trait de personnalité naturel. »



« Une équitation plus juste, plus éthique, en adéquation avec notre société actuelle. »

nous ne pouvons pas leur donner des vérités toutes faites sans les aider à réfléchir et à comprendre. »

UNE PRATIQUE DIVERSIFIÉE

Laurent Peyron a pratiqué un large panel de disciplines, de l'attelage à l'équitation camargue en passant par le dressage, pour n'en citer que quelques-unes : « Cela me permet d'avoir une vision très large. Il y a toujours quelque chose de central : le cheval et son lien avec l'humain. Quand je vois des pratiquants en attelage, équitation de travail ou tourisme équestre, cela me parle et je peux comprendre assez facilement leurs problématiques. »

SUJETS QU'IL SOUHAITE DÉFENDRE EN TANT QU'ÉLU

« Tout ce qui est en lien avec la formation ainsi que le tissu social, avoir ce lien en étant au plus près des différents acteurs pour sensibiliser, motiver, les écouter, faire remonter leurs besoins. »

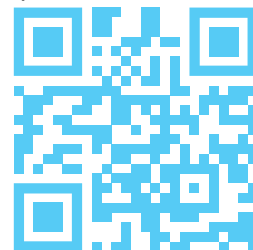
Il évoque également le sujet central de la bien-traitance animale : « Ma femme est diplômée universitaire en éthologie du cheval, donc nous l'intégrons énormément dans le programme de nos formations. Cela

répond aux questions sociétales et nous serions déjà gagnants à observer et comprendre le cheval. Il y a plein de choses à faire à ce sujet. »

UNE ENVIE D'APPRENDRE CONSTANTE

Laurent Peyron a intégré la promotion 2025/2026 du programme Dirigeants de Demain, créé par le CNOSF et destiné aux bénévoles de 16 à 35 ans. « L'idée est d'être accompagné dans notre démarche d'élu. Je souhaite utiliser cette formation pour renforcer mon impact au sein de la FFE, professionnaliser encore davantage mon approche du pilotage stratégique et contribuer activement à la modernisation et à l'attractivité du sport équestre. »

L'entretien complet est à lire sur [FFE.com](https://ffe.com)



Les élus du Comité fédéral restent à votre écoute et vous pouvez leur envoyer un mail à direction@ffe.com



SA VISION DE L'ÉQUITATION

« Une équitation plus juste, plus éthique, en adéquation avec notre société actuelle. Je suis passionné d'histoire de l'équitation, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut s'enfermer dans le passé. Les gens qui poussent les portes des clubs n'ont plus les mêmes attentes qu'il y a 20 ans. Il y a une demande de compréhension du cheval. Les élèves sont en quête de sens et, face à ce questionnement,

L'ÉQUITATION REPRÉSENTÉE AU SEIN DES INSTANCES SPORTIVES NATIONALES

Frédéric Bouix, président de la FFE, a été élu au sein des conseils d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), instances décisionnelles pour les sports olympiques et paralympiques en France.

Les assemblées générales du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) ont permis de renouveler en grande partie la gouvernance des ces deux organismes essentiels dans le monde du sport, respectivement les 19 juin et 20 mai derniers. À ces occasions, Frédéric Bouix, président de la FFE, a été élu au conseil d'administration au titre de représentant d'une fédération olympique et d'une fédération para-sportive délégataire pour la période 2025-2029.

« J'ai souhaité que la Fédération reprenne pied, après de nombreuses années d'absence, dans les instances sportives olympiques et paralympiques », débute Frédéric Bouix. « En effet, du côté du CNOSF, cette élection marque le retour de l'équitation dans les instances olympiques françaises après 20 ans d'absence, tandis qu'il s'agit d'une première pour un représentant de la FFE d'intégrer le CPSF en tant qu'administrateur. »

PORTER LA VISION DE LA FFE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Frédéric Bouix appuie sur la nécessité de défendre le sport comme un outil au service des politiques publiques et la formation des acteurs : « Le sport, bien plus qu'une source de bien-être et d'épanouissement, doit également répondre aux enjeux sociétaux, être un outil au service des politiques publiques, qu'il s'agisse d'économie, de tourisme ou de santé publique, par exemple. Certain des bienfaits du sport tout au long de la vie, je reste persuadé que nous devons porter une vision commune de



l'offre d'activités sportives, compétitives ou de loisirs, et notamment celles se déroulant dans un environnement naturel, répondant aux ambitions de notre mouvement pour une société plus sportive et inclusive. »

À l'image de la ligne directrice donnée au sein de la FFE depuis son élection, Frédéric Bouix insiste sur l'importance de « l'organisation de la formation de nos encadrants bénévoles comme des professionnels, clé de voûte du développement de nos activités garantissant leur pérennité et la sécurité des pratiquants. »

LE CNOSF EN QUELQUES MOTS

Amélie Oudéa-Castéra préside le CNOSF pour les quatre prochaines années. En 2024, 110 fédérations sportives nationales et membres associés composent le CNOSF. Parmi ses différentes missions, le CNOSF représente le Comité international olympique (CIO) dans

l'Hexagone, ainsi que le mouvement sportif français à l'international et auprès des pouvoirs publics français. Il engage et conduit les délégations sportives tricolores lors des différents événements multisports continentaux et internationaux. Il est aussi l'un des interlocuteurs phare des pouvoirs publics, particulièrement lors de discussions majeures pour le sport et est impliqué dans la gestion de litiges sportifs.

LE CPSF EN QUELQUES MOTS

Présidé par Marie-Amélie Le Fur, le CPSF assure la coordination et la représentation des fédérations sportives qui proposent une offre sportive adaptée aux personnes en situation de handicap. Seul interlocuteur français reconnu par le Comité Paralympique International, le CPSF compte à ce jour 46 fédérations membres, dont la Fédération Française d'Équitation, délégataire pour le para-dressage depuis 2017.



CHEVAL ET MÉDIATION : UNE THÈSE POUR OBJECTIVER LES EFFETS SUR LES JEUNES EN ITEP

Objectiver les bienfaits des activités équestres est un des axes de la démarche fédérale Cheval et Diversité. Depuis septembre 2024, la FFE, en partenariat avec son fonds de dotation EquiAction et l'IFCE, accompagne et soutient la thèse conduite par Jérémie Bonneau sous la direction de Valérie Pennequin.

Intitulée « Agir sur les troubles du comportement des enfants et adolescents institutionnalisés en ITEP par la médiation équine », cette thèse vise à étudier scientifiquement les effets de la médiation équine sur des jeunes accueillis en ITEP (**Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique**), présentant des troubles du comportement (TC). Basée sur le modèle MIIHA (Leconstant & Spitz, 2020), cette recherche mesure scientifiquement les impacts du cheval sur l'impulsivité, l'agressivité, l'empathie et la régulation émotionnelle.

LE MIIHA, UN PONT ENTRE ÉMOTIONS HUMAINES ET ANIMALES

Le Modèle Intégratif des Interactions entre l'Homme et l'Animal (MIIHA), développé par Leconstant et Spitz en 2020, propose une grille de lecture des effets de la médiation animale. Il s'appuie sur les travaux de Panksepp (2011), qui identifie des systèmes émotionnels communs à l'homme et à l'animal (sécurité, attachement, exploration, etc.) En médiation équine, le professionnel agit comme un guide émotionnel entre le patient et le cheval. Le MIIHA permet de comprendre comment ces interactions peuvent restaurer des capacités affectives, relationnelles et comportementales chez les personnes en difficulté, notamment les enfants avec troubles du comportement.

TROIS QUESTIONS À JÉRÉMIE BONNEAU

QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE THÈSE ?

« L'objectif de ce travail doctoral est d'étudier les effets de la médiation équine sur une population avec TC en se basant sur les systèmes émotionnels communs entre homme et animal. Cela afin de réduire les troubles externalisés (impulsivité, comportements agressifs) et d'optimiser les processus psychologiques à la source des comportements altruistes (empathie, régulation émotionnelle) mais également de mesurer l'effet de la médiation équine sur les représentations d'attachement des enfants inscrits dans le cadre d'un parcours de placement. »

POUVEZ-VOUS NOUS PARTAGER LES PREMIERS RÉSULTATS ?

« Les résultats préliminaires sont encourageants et montrent comment la médiation équine permet à une partie des adolescents de l'échantillon - ceux en parcours de placement - de retrouver une fonction de mentalisation plus élevée, les rendant ainsi plus en capacité d'appréhender leur histoire de vie et à prendre du recul. Ils cherchent à mieux comprendre ce

qu'ils ressentent mais aussi ce que ressentent les autres. Ils deviennent également plus sécurisés, s'inscrivent dans un relationnel beaucoup moins défensif et donc manifestent moins de comportement agressif. »

ET LA SUITE ?

« De futures analyses sont encore à faire sur les données qui vont être récoltées sur l'année 2025/2026 concernant notamment l'agressivité, l'impulsivité, les stratégies de régulation émotionnelle et l'empathie. Ainsi nous pourrons évaluer l'étendue des effets de cette médiation. »

En objectivant les effets de la médiation équine, ce travail contribue à renforcer la légitimité des activités équestres dans les parcours de soins ou d'accompagnement éducatif.



© FFE/CRE/IDF

Jérémie Bonneau - psychologue doctorant en psychologie.

Valérie Pennequin - professeure des Universités, Département de Psychologie – Laboratoire Psychologie des âges de la vie et Adaptation (PAVeA), Université de Tours (37).

LANCEMENT DU COMITÉ CHEVAL

Le Comité Cheval, présidé par Marine Vincendeau, se met en ordre de marche afin d'œuvrer en faveur de la pratique de l'équitation par le public adulte. Présentation.

QUATRE QUESTIONS À **MARINE VINCEDEAU**, ÉLUE DU COMITÉ FÉDÉRAL, PRÉSIDENTE DU COMITÉ CHEVAL ET DIRIGEANTE DES ÉCURIES DU CLOS (44).

QU'EST-CE QUE LE COMITÉ CHEVAL ET QUI LE COMPOSE ?

C'est un regroupement d'élus et de professionnels de terrain, venus d'horizons variés, qui a pour vocation de mener des actions et projets de développement afin d'attirer et de fidéliser un public adulte. Nous avons identifié divers profils intéressés par cette thématique que nous avons conviés à une première réunion en visioconférence fin juin pour leur présenter notre projet.

Ce Comité Cheval sera ainsi composé de personnes engagées, dont Julien Pelletier, vice-président de la FFE et dirigeant de SQY Équitation (78), Frédéric Hiberty, enseignant et formateur, et moi-même. Il va s'étoffer dans les semaines à venir.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT POUR LA FÉDÉRATION DE MENER TOUTES CES RÉFLEXIONS AUTOUR DE CE PUBLIC ET DE L'ÉQUITATION À CHEVAL ?

Ces dernières années, on s'est beaucoup intéressé aux jeunes publics, nous souhaitons mettre en place la même réflexion pour développer les activités pour les adultes afin d'attirer et fidéliser ce

public, qui représente aujourd'hui près de 43% des licenciés. Nous observons une perte régulière d'élèves dans nos clubs : puisqu'il y a moins de naissances, il y a moins de cavaliers à shetland, etc. En parallèle, il y a une demande plus forte des adultes, qui nécessitent eux aussi un accueil en adéquation avec leurs attentes. Nous sommes en train d'identifier leurs besoins, ainsi que ceux des dirigeants et enseignants, pour leur fournir des outils qui permettent de les accompagner.

QUELS SONT LES AXES DE TRAVAIL DU COMITÉ CHEVAL POUR LES SEMAINES ET MOIS À VENIR ?

Il s'agit tout d'abord de finaliser l'équipe et d'identifier les projets que nous souhaitons porter. En effet, de nombreuses idées ont déjà été suggérées, nous allons sélectionner les idées qui intéresseront et motiveront le plus de monde. Selon les compétences et souhaits de chacun, des groupes de travail seront ainsi créés pour se répartir les différentes missions. Enfin, l'un de nos premiers temps fort sera l'organisation d'un congrès fédéral consacré à cette thématique.



CE CONGRÈS FÉDÉRAL DÉDIÉ À L'ÉQUITATION À CHEVAL SERA ORGANISÉ LES 27 ET 28 NOVEMBRE AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL (41). QUEL EST L'OBJECTIF DE CE RENDEZ-VOUS ?

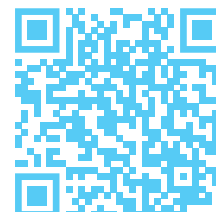
C'est un congrès qui veut rassembler les dirigeants, enseignants et futurs enseignants autour de tables rondes et d'ateliers. Nous souhaitons partager et développer des idées et outils autour d'une réflexion commune afin de repartir dans nos structures avec des outils concrets à court, moyen et long terme.

Nous ferons aussi intervenir des scientifiques, des éthologues, ainsi que des professionnels de terrains qui ont mis en place des initiatives intéressantes.

C'est l'occasion idéale pour affirmer l'importance de la place de l'adulte dans nos clubs !



Restez connecté, toutes les informations, programme et inscriptions sont à retrouver sur la page dédiée du site [FFE.com](https://www.ffe.com), rubrique Agenda.



« UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE », UNE OPPORTUNITÉ EN OR

La 4^{ème} finale du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » pour le métier d'enseignant d'équitation, organisée par la FFE, s'est tenue les 21 et 22 juin au Centre Équestre UCPA de Saint-Maur-des-Fossés (94). Ce concours s'adresse aux jeunes âgés de moins de 23 ans, apprentis ou élèves en formation initiale préparant le BPJEPS.

Véritable tremplin professionnel, le MAF met en lumière la qualité des formations et répond aux besoins en recrutement d'un secteur en tension, tout en valorisant des métiers de passion, de savoir-faire et de transmission. Pour Frédéric Bouix, président de la FFE, présent lors de la remise des prix : « Cette édition 2025 a enregistré 160 inscrits, une augmentation significative de 116% par rapport à 2023 pour la catégorie qui confirme la montée en puissance de l'importance que revêt cette distinction auprès des jeunes en formation. Ce concours est aussi une belle opportunité de promouvoir les métiers du cheval et celui d'enseignant d'équitation en particulier. »



Leurs performances ont été saluées lors de la cérémonie officielle organisée à l'Hippodrome de Vincennes, aux côtés des lauréats des autres métiers de la filière équine.

CLARA HODICQ NOUS EN PARLE

« L'Institut de Genech a proposé aux élèves en formation BPJEPS de participer au concours MAF. Ayant 23 ans cette année, je savais que c'était ma seule chance d'y aller. Mes formateurs m'ont très bien préparée pour les épreuves. Nous avons réalisé des épreuves blanches avec différents chevaux pour perfectionner ma pratique, mon timing, mes analyses.

Les épreuves régionales et finales, bien que stressantes, se sont très bien passées. Le QCM était très complet et intéressant, il m'a permis d'engranger des connaissances et développer ma culture équestre. L'oral est l'épreuve, je trouve, la plus pertinente à notre époque où l'équitation est réellement en danger. Elle nous demande de réfléchir et proposer des solutions mais aussi formuler des idées pertinentes, une philosophie à partager à nos cavaliers et au grand public. L'épreuve d'enseignement individuel est une épreuve vraiment intéressante. Elle permet d'avoir le point de vue d'un collègue et nous

pousse à améliorer notre technique pédagogique, diversifier nos exercices, nous adapter au couple en temps réel.

Cette médaille est le fruit de mon travail préparatoire, de mes entraînements, de mes bonnes comme moins bonnes séances, de mes remises en questions. Elle m'apporte une confiance en moi, en mes capacités d'enseignante. Elle est la preuve que je suis capable de progresser en un temps limité, que le travail paye.

Ce titre est un atout pour mon CV, il m'aidera dans mon insertion professionnelle. Le concours m'a aussi entraînée pour mes examens du BPJEPS l'année prochaine. Cette expérience n'a pas de prix et est unique, il serait dommage de s'en priver ! Pour ceux qui souhaitent le tenter l'an prochain, mon premier conseil est de s'entraîner, pratiquer mais aussi rédiger ses analyses, les mouvements techniques à faire, les exercices à proposer... Et le second : profiter ! »

En savoir plus sur le concours MAF : ffe.com/encadrer/concours-un-des-meilleurs-apprentis-de-france-m-a-f-enseignant-d-equitation



ÉQUITATION, PÉDAGOGIE ET EXPRESSION ORALE

Après les épreuves départementales et régionales, 12 participants ont pris part à la finale. Pour accéder au titre de meilleur apprenti de France, ils ont dû démontrer, face à un jury d'experts, leur maîtrise équestre, leurs compétences pédagogiques et leur capacité à incarner le métier lors d'un grand oral.

3 candidates ont décroché le titre de Meilleures Apprenties de France :

- Lauryne Cailloce, Ecurie de Saint-Cyr (17),
- Clara Hodicq, Institut de Genech (59),
- Anne-Lise Pillot, Ecuries de Champlong (42).

ATE : UNE VERSION MODERNISÉE EN PHASE AVEC LES ENJEUX DU TOURISME ÉQUESTRE

Bonne nouvelle pour les passionnés de nature, de chevaux et de transmission ! L'Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE) fait peau neuve. Depuis le 21 juillet 2025, cette certification emblématique du tourisme équestre est officiellement réenregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le numéro 41108, avec une nouvelle version actualisée, plus lisible et en cohérence avec les exigences de la filière.



© FFE/N. Guilleminot

TROIS BLOCS DE COMPÉTENCES CLAIRS ET OPÉRATIONNELS

Premier changement notable : les traditionnelles Unités Capitalisables laissent place aux blocs de compétences, conformément aux préconisations France Compétences : BC1 : Piloter les activités et les projets de la structure de tourisme équestre, BC2 : Encadrer les activités en sécurité dans le respect du bien-être animal,

BC3 : Assurer la gestion de la cavalerie et l'entretien des équipements.

Chacun de ces blocs est validé par des épreuves ciblées, sur le terrain et en situation professionnelle. Parmi les évolutions notables des épreuves, la création d'un prérequis au passage du bloc 2 qui consiste en la conduite d'une randonnée à la journée et qui sera examinée par un expert du tourisme équestre. L'épreuve finale d'encadrement du bloc 2 passe quant à elle d'une demi-journée à 1 heure. Au travers de ces 2 évaluations, l'aptitude des candidats à encadrer les 2 principales situations professionnelles est vérifiée.

À noter que l'ATE 2025 inclut désormais des contenus de formation relatifs à la prévention des violences, à l'éducation citoyenne et au bien-être équin, intégrés dans le programme de formation.

DES CONDITIONS D'ENTRÉE PLUS OUVERTES

Les conditions d'accès restent stables, avec une nouveauté pour les apprentis : ils peuvent désormais entrer en formation dès 17 ans, avec seulement 3 jours de randonnée validés (contre 7 pour les autres candidats). Cette nouveauté permettra ainsi une meilleure accessibilité à la formation pour les apprentis qui bénéficieront d'une formation plus longue. Le livret de formation électronique devra être validé avant tout démarrage.

DES ÉVALUATIONS RECENTRÉES SUR L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Autre évolution majeure : en raison d'une évolution des règles de France Compétences, les évaluations ne peuvent plus être réalisées par les tuteurs. Toutes les épreuves doivent désormais être passées devant un jury indépendant, renforçant ainsi l'objectivité et la reconnaissance des compétences.

Parmi les épreuves nouvelles ou revisitées : la conduite d'une sortie d'1h (au lieu d'une demi-journée) pour

le BC2, ou encore un cas pratique tiré au sort pour le BC3 (soins, bourrellerie, convoyage, maréchalerie, etc.). La certification s'ancre ainsi dans la réalité du métier, sans concession sur la sécurité et la qualité.

UNE TRANSITION FACILITÉE POUR LES CENTRES ET LES CANDIDATS

Les centres agréés ATE 2022 peuvent demander un transfert d'habilitation jusqu'au 31 décembre 2025. Les candidats déjà engagés dans l'ancien dispositif conservent leurs droits, avec des équivalences possibles vers le nouveau référentiel.

Enfin, une demande officielle d'équivalences avec le nouveau BPJEPS est en cours : une passerelle prometteuse pour les professionnels en évolution.

Pour en savoir plus :

metiers.ffe.com/accompagnateur-de-tourisme-equestre-ate/

francecompetences.fr/recherche/rncp/41108/



© FFE/N. Hoops

OSEZ LA PLEINE NATURE

La Pleine nature n'est pas seulement un décor : c'est un formidable terrain de jeu et d'apprentissage, pour les cavaliers comme pour les chevaux. La FFE vous accompagne dans le développement de vos activités d'extérieur grâce à un panel d'outils pédagogiques prêts à l'emploi, pour vous guider dans la diversification de vos offres.

LES GALOPS® DE CAVALIER, VERSION NATURE

Étapes clés du parcours d'un cavalier, le passage des Galops® marque leur progression. Depuis le 1^{er} janvier 2000, ces diplômes s'appliquent à l'équitation d'extérieur avec les Galops® de Pleine nature, articulés autour de cinq axes :

- la pratique à cheval,
- les connaissances générales (harnachement, topographie, faune, flore...),
- les soins,
- la connaissance du cheval,
- la pratique équestre à pied.

Adapté aux enfants comme aux adultes, ce système d'apprentissage basé sur la relation cheval-cavalier et les espaces naturels permet de développer chez le cavalier un équilibre naturel, d'affiner son assiette grâce au terrain varié, de renforcer son autonomie et sa polyvalence. Côté chevaux, les bénéfices sont tout aussi nombreux : moral, endurance, musculature, équilibre...

VALORISER LA PRATIQUE

Les Brevets de randonneurs de bronze, argent et or ainsi que les Certificats de connaissances en topographie-orientation, bourrelle-



© FFE/M. Guillaumot

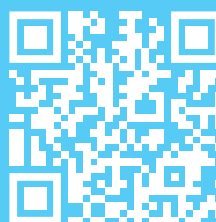
rie, matelotage, secourisme équin et maréchalerie sont conçus pour reconnaître et valoriser les savoir-faire spécifiques à l'équitation d'extérieur. Ils constituent un excellent outil de motivation pour vos cavaliers en leur offrant des objectifs clairs et progressifs, tout en renforçant leur sentiment de réussite. Des outils théoriques comme des QCM et des vidéos tutoriels sont à votre disposition pour vous offrir un support pédagogique. Bien sûr, il n'est pas nécessaire d'être expert dans chaque domaine : un professionnel extérieur ou un Expert fédéral Tourisme équestre peut intervenir pour renforcer la diversité des apprentissages.

L'EXTÉRIEUR À VOTRE RYTHME

On le sait : les cavaliers sont friands de promenade et de randonnée ! De la sortie de quelques heures en fin de stage au bivouac de 2 jours, emmener sa cavalerie en extérieur est possible pour tous. La première question à se poser est celle de l'itinéraire à emprunter. Pour cela, la carte interactive GeoCheval et son application mobile offrent quelque 27 000 kilomètres d'itinéraires équestres balisés, partout en France. Vous y trouverez également les lieux où faire étape, et les différents points d'intérêt à proximité des chemins : points de vue, monuments, curiosités géographiques, sites historiques... De quoi créer facilement votre promenade, clés en mains !



Pour informer et accompagner les enseignants et futurs enseignants, de nombreuses ressources documentaires sont disponibles sur mediacub.ffe.com comme les 5 capsules vidéos sur le thème de la sécurité routière, la charte du cavalier et meneur de Pleine nature ou encore les diverses fiches pratiques sur la circulation à cheval et les statuts des chemins.



GRANDS RÉGIONAUX DE TOURISME ÉQUESTRE : DES RASSEMBLEMENTS À LA CARTE

Les Grands Régionaux de Tourisme Équestre - GRTE - sont composés d'étapes en départements. Randonnées à thèmes, rallyes, défis multi-pratique... ce sont des événements fédérateurs et conviviaux, ouverts à tous les amoureux de la Pleine nature. Qu'il s'agisse d'y emmener vos cavaliers ou d'en organiser une étape, les GRTE vous offrent une occasion de renforcer votre dynamique et de contribuer au rayonnement de l'équitation d'extérieur dans votre région. Pour vos cavaliers, il s'agit d'une expérience unique, à la découverte d'un terroir.

Les GRTE proposent différentes formules, adaptées à tous. Ces manifestations sont à conjuguer avec vos appétences, les spécificités de votre structure... Le mot d'ordre est le suivant : privilégier la découverte des territoires, l'échange entre cavaliers, tout en valorisant les savoir-faire locaux.

La FFE et ses Comités accompagnent les organisateurs en leur apportant un soutien juridique et technique, ainsi que des supports de communication. Les inscriptions sont informatisées et simplifiées grâce à la DUM - Déclaration Unique de Manifestation -, calendrier de référence des manifestations non-compétitives.

4 BONNES RAISONS D'ORGANISER UN GRTE

- Fidéliser vos cavaliers en leur proposant un objectif concret et motivant,
- Valoriser votre structure auprès du public et des institutions locales,
- Créer du lien entre votre club, vos cavaliers et les partenaires de votre territoire,
- Attirer de nouveaux pratiquants, séduits par l'image conviviale et ouverte du Tourisme équestre.

Tout savoir sur les GRTE



MONDIAL DES CLUBS : LE MODÈLE FRANÇAIS DE L'ÉQUITATION À L'HONNEUR

Lors des championnats de France d'équitation, du 20 au 22 juillet 2025 au Parc équestre fédéral, 10 nations ont foulé la piste 1 à l'occasion du Mondial des Clubs. Cette compétition internationale amicale, conçue pour les cavaliers du monde entier, reflète l'opportunité et l'accessibilité de l'équitation, insufflées par le modèle du cheval partagé promu par la FFE.

Pour cette 19^{ème} édition, 40 cavaliers venus des Bahamas, du Cambodge, du Chili, de Hongrie, d'Italie, d'Irlande, de Taïwan, de Turquie, du Venezuela et de France se sont engagés dans la compétition. Cet événement est une occasion unique de favoriser les rencontres et les échanges interculturels.

Le Mondial des Clubs ne serait pas possible sans la participation de loueurs de chevaux français qui ont rendu la compétition accessible aux équipes étrangères. Les délégations des Bahamas, du Cambodge, d'Irlande, de Turquie et du Venezuela ont loué leurs chevaux auprès de 5 établissements adhérents à la FFE : le haras de la Corbinière (27), le centre

équestre du Grain d'Orge (49), le centre équestre de La Grenadière (37), le club hippique de Brinon (18), et la SARL Guy Jonquieres d'Oriola (18).



Précieux renforts sur l'aspect logistique, ces professionnels de la filière étaient aussi les représentants du modèle français de l'équitation. En donnant la possibilité de concourir grâce à la location de

chevaux français et grâce à l'accompagnement qu'ils ont fourni, ils ont fait rayonner notre modèle au-delà des frontières de l'Hexagone, renforçant ainsi l'image d'une filière engagée et dynamique.

Sophie de Coligny, du haras de la Corbinière, a loué quatre de ses chevaux à l'équipe des Bahamas (3^{ème}) : « Cette expérience avec le Mondial des Clubs est un moment privilégié où nous pouvons échanger sur nos méthodes et nos fonctionnements équestres. J'ai eu la chance de renouveler ce moment magique avec les Bahamas pour la deuxième année. J'espère de tout cœur le refaire l'année prochaine ! Recevoir la confiance de chacun est la plus belle des récompenses. »

L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE AU SEIN DE LA FFE

L'Éthique regroupe l'ensemble des valeurs morales propres à un milieu tandis que la déontologie correspond aux devoirs incombant à un groupe de personnes. La FFE, en tant que fédération délégataire d'une mission de service public, a mis en place une Charte d'Éthique et de Déontologie et un Comité d'Éthique et de Déontologie, comme le prévoit l'article L.131-15-1 du code du sport.

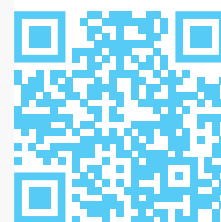
LA CHARTE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE L'ÉQUITATION

La Charte d'Éthique et de Déontologie de l'Équitation a vocation à établir les valeurs et les devoirs incombant aux différents acteurs du monde de l'équitation et ainsi assurer une pratique sportive saine et développer un sport dans le cadre de valeurs communes.

Parmi les valeurs fondamentales énoncées par la Charte d'Éthique, il est question notamment du fair play, du respect mais également de la lutte contre le dopage humain et animal.

Dans le même temps, il est demandé aux acteurs du monde équestre de respecter des principes déontologiques tels que l'exemplarité, le libre accès à la pratique ou encore la vigilance concernant les risques sanitaires.

La Charte d'Éthique et de Déontologie de l'Équitation est disponible sur le site [FFE.com](https://ffe.com).



LE RÔLE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le Comité d'Éthique et de Déontologie de la FFE est un organe fédéral composé de cinq membres, nommés sur la base de leurs compétences en matière d'éthique, de déontologie et de leurs connaissances du milieu équestre.



Le Comité d'Éthique a pour mission de veiller au respect de la Charte d'Éthique et de Déontologie de l'Équitation et à la bonne application des dispositions qui en découlent. Il est compétent pour traiter tout type de signalement relatif au bien-être animal, aux violences de toutes sortes, aux incivilités, etc.

Il peut faire des recommandations aux personnes qui font l'objet d'un signalement (licencié et/ou adhérent) et à la FFE.

À la différence de la Commission Juridique et Disciplinaire de la FFE, le Comité d'Éthique a une vocation de médiation entre les parties et n'a pas de pouvoir de sanction. Il est, en revanche, compétent pour saisir la Commission Juridique et Disciplinaire de première instance.

Le Comité d'Éthique peut proposer des modifications de la Charte d'Éthique afin qu'elle soit en accord avec la société et les mœurs. Depuis 2020, ont été ajoutées à la Charte d'Éthique des dispositions relatives à tous les types de violences, notamment les violences sexistes et sexuelles, au bien-être animal et à la probité. Par ailleurs, les atteintes à l'éthique relatives à des violences sexistes et sexuelles sont soumises directement à la compétence des Commissions Juridique et Disciplinaire.

La FFE a à cœur le respect de la Charte d'Éthique et met en œuvre tous les moyens afin de sensibiliser l'ensemble de ses adhérents et licenciés à sa bonne application. Ainsi, le Comité d'Éthique et de Déontologie est régulièrement saisi de signalements relatifs au bien-être animal ou à des cas de harcèlement au sein d'établissements équestres.

Tout membre de la FFE (licenciés, adhérents, salariés, organes déconcentrés) peut contacter le Comité d'Éthique et de Déontologie à l'adresse mail suivante : ethique@ffe.com.

DÉCRYPTAGE

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES 2026

Vous pouvez retrouver tous les règlements des compétitions FFE en ligne sur ffe.com. Rendez-vous Compétition/Discipline et documents puis choisissez une discipline. En cliquant sur Règlement, vous accédez au règlement général des compétitions ainsi qu'au règlement spécifique de la discipline choisie. En synthèse, voici une partie des évolutions majeures pour cette nouvelle saison.



SANITAIRE

Compte-tenu des dernières épidémies rencontrées et avec la préoccupation constante d'améliorer les conditions sanitaires permettant de mieux protéger les poneys/chevaux, les points suivants ont été précisés dans le règlement général FFE 2026 :

- **Vaccination contre la rhinopneumonie, article 1.7 :** à partir du 1^{er} janvier 2026, les équidés participant aux épreuves de la division Amateur devront être vaccinés contre la rhinopneumonie en complément de la grippe. C'est déjà le cas pour la division Pro depuis le 1^{er} janvier 2024. Le protocole vaccinal est indiqué dans ce même article.
- **Propreté des boxes mis à disposition par les organisateurs, article 5.7 :** lorsqu'un organisateur propose des boxes à la location, ceux-ci doivent être propres ; s'ils sont proposés avec litière, celle-ci doit être « neuve ».



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Notion présente dans les règlements des compétitions FFE de longue date, nous devons y être attentifs au quotidien et apporter des évolutions régulières.

- **Mauvais traitements : l'article 1.5** du règlement général a reçu quelques précisions et compléments afin, notamment, de permettre au jury de pouvoir apprécier la nature de l'utilisation de la cravache et de considérer une action comme brutale sans pour autant l'associer à un nombre d'occurrences. La présence de traces de sang frais sur les lèvres, dans la bouche ou sur les flancs du poney/cheval est considérée comme mauvais traitement, comme maintenir un poney/cheval dans une position en dépit de l'expression de plusieurs signes évidents d'inconfort.
- **Muserolle : l'article 7.5** du règlement général détaille l'ajustement de la muserolle. Un outil de contrôle objectif, sur le modèle de celui de la FEI, permet de s'assurer que l'écart minimum de 1.7 cm est respecté. Un serrage excessif est considéré comme un mauvais traitement et peut être éliminatoire. Le rembourrage intérieur de la muserolle doit être continu, sans interruption au niveau de l'os nasal.

Quelques précisions ont été apportées au **règlement spécifique de dressage** :

- **Le réglage de la gourmette** doit permettre aux branches du mors de bride de former un angle compris entre 30 et 45° avec la bouche du poney/cheval lorsque les rênes sont tendues. (**Article 5.4.C**)
- Il est formellement **interdit d'utiliser certains types de substances ou produits à l'intérieur ou autour de la bouche et/ou de la langue du poney/cheval**. Leur utilisation peut être éliminatoire dès lors qu'ils sont susceptibles d'imiter ou provoquer un effet de mousse, d'enrober, recouvrir ou partiellement recouvrir le mors. (**Article 5.6**)
- La **présence d'un commissaire au paddock est étendue à toutes les épreuves de la division Pro**, y compris préparatoires. Dans les autres divisions, la présence du commissaire au paddock reste recommandée. (**Article 3.5**)



© FFE/CB



SÉCURITÉ

Tous les acteurs de la compétition doivent y être attentifs sur l'ensemble du site accueillant les événements, que ce soit en piste, dans les espaces d'échauffement, dans les écuries ou sur le parking.

- **Téléphone au paddock, article 5.3** du règlement général des compétitions : les téléphones portables ne sont plus autorisés au paddock s'ils sont tenus en main, pour tous.

Spécificités CCE :

- **Nombre de participations par jour, article 4.2** du règlement spécifique de CCE : la participation des cavaliers est désormais considérée par nombre de cross par jour. Ainsi les cavaliers seront limités à 6 cross par jour pour la division Pro, 4 cross par jour pour la division Amateur et 2 cross par jour pour les divisions Club et Pony.
- **Harnachement, article 5.3** : une sous gorge est désormais obligatoire lors du test de cross pour toutes les divisions Pro, Amateur, Club et Pony.



SPÉCIFICITÉS RÈGLEMENT CSO

- **Homogénéisation des hauteurs des indices des divisions Club et Pony**

Dans le but de faciliter l'organisation des compétitions et notamment limiter les interventions du personnel de piste, les côtes des épreuves CSO Club sont désormais identiques à celles des

épreuves CSO Pony du même indice : la hauteur des obstacles de la Club 2 et de la Pony 2 est de 80 cm. Seules les distances dans les lignes et combinaisons devront être ajustées. Pour rappel, les épreuves correspondantes aux premiers niveaux de compétition, et notamment les épreuves réservées aux enfants, doivent être programmées entre 10h et 16h. Il est également important de veiller à la sécurité entre les équadés de différentes tailles.



- **Formation et valorisation du contrat technique : « Bien gagner »**

Afin de valoriser du mieux possible les cavaliers réalisant des sans-faute, une nouvelle répartition de l'attribution des points pour les classements permanents et qualifications aux championnats de France dans les divisions Amateur, Club et Pony a été proposée. Dans un souci de simplification, les points de référence sont désormais les mêmes dans tous les indices.

À partir du 1^{er} janvier 2026, pour chaque épreuve :

- 10 points seront systématiquement attribués à tous les couples réalisant un sans-faute dans le temps, quel que soit leur classement final.
- Suivant le quart dans lequel sera classé le cavalier, il recevra 10 points supplémentaires pour un classement dans le 1^{er} quart, 5 points pour le 2^{ème} quart et 2.5 points pour le 3^{ème} quart.

Ainsi, un cavalier sans-faute classé dans le 1^{er} quart recevra 20 points, celui sans-faute dans le 2^{ème} quart recevra 15 points tandis que celui avec 4 points dans le premier quart recevra 10 points.

- **Disparition du chronomètre dans les épreuves de formation**

Dans le but de privilégier le contrôle de l'allure et de la direction dans la formation des cavaliers, les épreuves CSO Pony A2, Pony 4 et Club 4 seront programmables uniquement avec des barèmes sans chronomètre.

**Dans le prochain numéro, découvrez une nouvelle rubrique :
La FFE à votre écoute.**

Envoyez-nous vos questions de façon anonyme et, chaque trimestre, nous répondrons à plusieurs d'entre elles.

À VOS CLAVIERS !



licence 2026

La licence FFE est le signe d'appartenance à la famille des cavaliers et le passeport pour pratiquer toutes les activités de la Fédération Française d'Équitation.



Création FFE 2025 / Illustrations: LFF/AGP

GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :

-  Pratiquer son sport sans limite.
-  Accéder à sa Page Cavalier FFE et ses services.
-  Valider ses Galops® et examens fédéraux.
-  Participer à des compétitions.
-  Être assuré pour toutes ses activités équestres.
-  Profiter de promotions et réductions chez de nombreux partenaires.
-  Recevoir des informations exclusives.



Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

SUIVEZ-NOUS SUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM



Bien définir le positionnement de son projet de club, un incontournable

Vous avez forcément entendu parler du projet de club... Mais qu'est-ce que c'est et surtout, en quoi est-ce important ? En plus de répondre à ces questions, ce dossier fait un focus sur le positionnement, composante essentielle de la définition du projet de club, et vous donne des clés pour définir le vôtre.

Le projet de club, c'est quoi ?

Le projet de club concerne l'établissement dans sa globalité. Il s'agit de donner une identité, une orientation, une couleur, une philosophie à son club pour faire en sorte de se démarquer des autres.

Il permet de véhiculer certaines valeurs, pratiquer l'équitation qui vous correspond, définir un cap et donc faire des choix qui permettent d'orienter votre établissement vers des aspects spécifiques selon vos motivations.

Cela se matérialise par un slogan : quand vous l'avez trouvé, c'est que bien souvent vous avez su déterminer votre projet de club !

Par exemple, « *Nous ferons de vous des champions* » pour un club orienté sur la compétition ou « *À cheval entre nature et patrimoine* » pour un club orienté sur la pleine nature.

Si cela fait de nombreuses années que vous êtes installés et que vous n'avez pas de projet de club, pas de panique, il est toujours temps de le définir ! Il peut aussi être amené à évoluer dans le temps car il est lié à ce qui vous anime.

PROJET DE CLUB

POSITIONNEMENT Original & attractif*Pensé par le dirigeant, chef d'orchestre du projet de club***PROJET ÉDUCATIF**

Vision large

*Cibles : parents, partenaires (écoles et enseignants, mairies, institutionnels...)***PROJET PÉDAGOGIQUE**

Pensé par le dirigeant et son équipe enseignante en synergie

*Cibles : utilisateur final***DÉFINITION DU POSITIONNEMENT**

En marketing, le positionnement est l'ensemble des perceptions, impressions et sentiments qu'une entreprise veut susciter dans l'esprit de ses clients cibles, en mettant en avant ses valeurs, ses atouts différenciateurs (prix, qualité, innovation, service, image de marque, etc.), par rapport à la concurrence.

Le positionnement est composé par :

- La cible : À qui s'adresse l'offre ?
- Le bénéfice-clé : Quelle promesse/avantage principal ?
- La différenciation : Qu'est-ce qui rend l'entreprise ou son offre unique ?
- Les preuves : Quels éléments renforcent la crédibilité du positionnement (ex. : certifications, avis clients, histoire) ?

LES VISIOS FFE

Les visios FFE sont vos rendez-vous mensuel d'échange et d'information. Pas de panique si vous ne pouvez pas vous connecter au jour et à l'heure prévus, le replay est disponible dès le lendemain sur la chaîne YouTube FFE. Une trentaine de vidéos sont disponibles sur diverses thématiques comme la fidélisation, le recrutement, le juridique, etc.

Concernant le projet de club, vous pouvez spécifiquement vous référer aux visioconférences « *Un projet de club* », « *Un projet pédagogique* » et « *Rentrée 2026 : les clés pour exploiter vos données, fidéliser et engager vos cavaliers* » !



L'importance du projet de club

ABSENCE DE PROJET DE CLUB, QUELLE(S) CONSÉQUENCE(S) ?

Tout d'abord, avoir un projet de club permet de s'adresser à une clientèle qui vous correspond, à qui vous proposez une prestation qui répond à ses attentes. Elle sera, par conséquent, plus facile à satisfaire et donc à fidéliser.

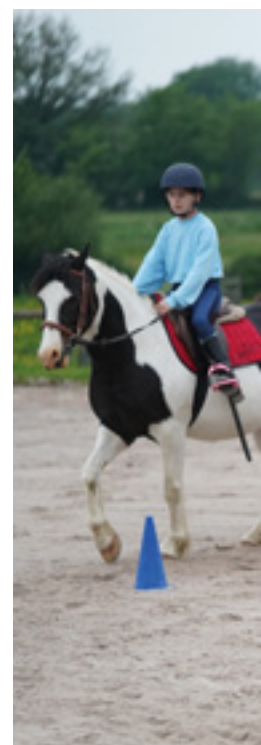
« *Ne pas avoir de projet de club, c'est prendre le risque de proposer une offre très large, sans être vraiment très bon partout, ne pas être très rentable, avec une clientèle qui ne nous motive pas... C'est un cercle vicieux* », commence Sébastien Viry, expert fédéral en développement des établissements équestres. « *Prenez l'exemple d'un restaurant sans identité culinaire précise, qui proposerait des couscous, des pizzas, de la choucroute, mais avec une cuisine banale et donc pas forcément très bonne. À l'inverse, un restaurant qui se spécialise dans la cuisine italienne va utiliser des produits de meilleure qualité et proposer des plats plus travaillés. Et pour cela, les gens viendront de plus loin pour manger chez lui et accepteront de payer davantage* », image-t-il.

Il vaut ainsi mieux être bon sur 2 ou 3 points spécifiques, que moyen sur une multitude d'aspects. Et sans projet de club, votre entreprise est en concurrence directe avec votre voisin, la gestion de votre équipe peut devenir difficile et elle n'est pas impliquée, puisqu'elle ne sait pas dans quelle direction aller.

VOTRE MOTIVATION, LA CLÉ !

Aujourd'hui, peu importe le métier que l'on fait, on observe la montée en puissance de cette volonté de faire quelque chose qui a du sens. Dirigeants et enseignants d'équitation n'échappent pas à ce besoin, et cela est encore plus marqué chez les jeunes générations.

« *On observe une fatigue de continuer à faire les choses telles qu'on les fait depuis longtemps. Il y a un vrai besoin de*



remotivation. Aller vers son identité, c'est donner du sens à ce que l'on fait et c'est motivant pour tout le monde : les dirigeants et, par extension, leur équipe, puis leurs clients », précise Sébastien Viry.

AINSI, CONSTRUIRE LE PROJET DE CLUB QUI CORRESPOND À VOTRE STRUCTURE DÉPEND DE VOUS ET DE VOTRE MOTIVATION.

Construire un projet de club qui soit source de motivation pour vous et pour les autres présente de nombreux avantages :

- Créer une équitation qui vous ressemble,
- (Re)trouver de la motivation, l'optimiser et l'entretenir,
- Vous démarquer de vos concurrents,
- Fédérer et motiver,
- Agrandir votre zone de chalandise - zone géographique d'où provient la majorité de vos clients et où les clients potentiels sont susceptibles de se déplacer pour profiter d'une offre - plus large,
- Fidéliser davantage, que ce soit vos licenciés ou vos employés, car chacun vient en connaissance de cause trouver ce qui lui correspond, qui répond à ses attentes et qui le motive !
- Engager vos clients dans un projet bien balisé pour augmenter le panier moyen.



© FFE/N. Hoops

Comment définir votre positionnement ?

Votre projet club doit être guidé par vous, qui vous êtes en tant qu'individu. C'est grâce à cette motivation profonde, propre à chacun, que vous allez trouver un sens à ce que vous faites au quotidien. C'est ainsi que vous donnerez à votre club

« la couleur qui vous correspond. Qu'est-ce qui vous intéresse ? Les enfants, le saut d'obstacles, les adultes, la relation à l'animal, le sport, le lien avec la nature, les camps de vacances... ? Y répondre permet de définir votre identité », explique l'expert fédéral.

Cette identité peut être en lien avec une discipline, un public, la nature des prestations, le profil des pratiquants, etc. En complément, n'oubliez pas que les émotions jouent un rôle fondamental dans le positionnement de votre club, car elles influencent la manière dont les consommateurs vont vous percevoir et s'identifier à vous ainsi que la façon de prendre leurs décisions d'achat. Proposez à ceux qui poussent la porte de votre établissement une aventure humaine que vous incarnez.

Dans votre établissement, tout doit être en lien avec cette identité !

Par exemple, dans un restaurant gastronomique, tout est haut de gamme, des plats aux toilettes en passant par la tenue des serveurs.



© FFE/N. Hoops

QUELQUES QUESTIONS À VOUS POSER

1. Qu'est-ce que vous aimez et que vous n'aimez pas dans ce que vous faites aujourd'hui ?
2. Dans quels pans de votre activité vous sentez-vous le plus épanoui et performant ?
3. Quelles valeurs souhaitez-vous transmettre ?
4. Quelle vision de l'équitation souhaitez-vous partager avec vos clients ?
5. Parmi vos clients actuels, quels sont ceux avec qui vous préférez travailler ?
6. Qu'aimeriez-vous qu'on dise de vous et de votre club ?
7. Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous dans votre entreprise sans vous donner de limite ?

NE PERDEZ PAS DE VUE LE CLIENT

Gardez à l'esprit que, si le projet de club répond à votre motivation, il doit aussi et surtout satisfaire la clientèle à laquelle il s'adresse. *« Vous avez face à vous des clients avec des exigences. Même si vous donnez une couleur différente à votre établissement pour que cela vous plaise, vous aurez toujours une clientèle à satisfaire. Quand c'est le cas, ils vous renvoient du positif, mais sinon ils râlent je les déteste et je n'aime plus ce que je fais . Avoir une logique d'entreprise, en plus de satisfaire une passion, est essentiel »,* souligne Sébastien Viry. *« Chaque projet de club est unique. Cela restera toujours de l'équitation, les mêmes disciplines, mais avec des nuances qui vous sont propres dans l'approche, l'organisation, etc. Emmener tout le monde dans une nouvelle dynamique, grâce à votre projet de club, c'est accepter de perdre des clients pour en gagner d'autres. »*

OSEZ !

Pour donner une identité à votre équitation et à votre établissement, il faut oser se remettre en question, faire évoluer sa cavalerie, ses infrastructures...

« Le projet de club est un pari. On peut l'avoir au fond de soi et ne pas se lancer car on se met, consciemment ou non, des barrières », note Sébastien Viry. *« Face à certaines limites, on peut imaginer des solutions et, surtout, aller chercher cela dans d'autres milieux. Il ne s'agit de ne pas se limiter seulement à l'équitation et rester ouvert d'esprit. Par exemple, le Club Med vend du rêve et du loisir. Sachons prendre ce qui fonctionne ailleurs et vendre du rêve nous aussi ! Un projet de club, bien construit, fonctionne. Et surtout, la satisfaction et l'épanouissement qu'un client retire d'une activité fait aujourd'hui plus de sens que le traditionnel rapport qualité/prix. »*



© IFFENHOOPS

Construire le projet de club qui correspond à votre structure

UN PROJET DE CLUB QUI FONCTIONNE, CE SONT :

- Une activité de service à destination de vos clients,
- Un état d'esprit que vous animez au quotidien,
- Une gestion d'équipe,
- Une organisation et des méthodes de travail,
- Des aménagements,
- Du matériel,
- Une stratégie tarifaire,
- Une stratégie marketing et communication.

Concrètement, il s'agit de définir la clientèle visée et les prestations proposées, lister les besoins en matériels, personnel, équadés, aménagements, pour effectuer les achats, modifications ou formations nécessaires.

Bien évidemment, il s'agit de prendre en considération certains éléments et de faire preuve de bon sens dans la création de son projet de club, afin de l'adapter à la conjoncture actuelle et de vérifier la faisabilité. Quelques suggestions :

- Réalisez une étude de marché,
- Recherchez des expériences similaires qui pourraient vous inspirer,
- Objectivez votre situation : quelle est la situation géographique de votre établissement ? De quelles infrastructures disposez-vous ? Quelles sont vos compétences et celles de votre équipe ainsi que les besoins en formation ?

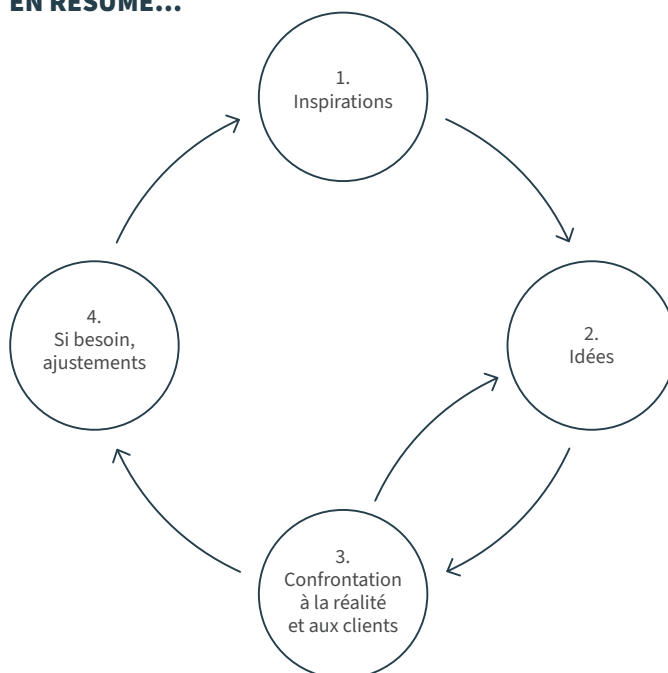
Et aujourd'hui, ce qui fait que votre activité perdurera, c'est votre rentabilité et votre satisfaction au travail, notion importante dans un métier passion.

PAS DE PANIQUE !

Un projet de club ne se construit pas en 15 jours mais sur la durée. N'hésitez pas à noter au fur et à mesure vos idées, cela se mettra peu à peu en place.

Vous pouvez aussi être accompagné dans cette démarche par des proches ou un professionnel, mais aussi participer à une action de formation continue proposée par votre Comité régional d'équitation ou un Atelier Compétences cet hiver au Parc équestre fédéral (toutes les informations sur le site metiers.ffe.com).

EN RÉSUMÉ...



© HFE/PSY



Communiquer, un impératif

FAÎTES-VOUS CONNAÎTRE !

Les premiers pas sont de créer un logo, un slogan et une identité visuelle. Là aussi, des proches ou des professionnels peuvent vous accompagner, n'hésitez pas à solliciter également les compétences de vos cavaliers, qui seront heureux de s'investir pour leur club !

Ensuite, identifiez vos prescripteurs - des personnes, qui de par leur statut, profession, image, activités et notoriété, influent sur le choix de produits et de service - et quel type de partenariat vous pouvez mettre en place avec eux. Vous pouvez les démarcher avec des flyers.

Par exemple, si vous proposez des promenades à cheval, rapprochez-vous des offices de tourisme !

SITE INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX...

Un site internet à jour, c'est essentiel ! C'est le canal privilégié par vos potentiels clients pour se renseigner sur vos activités. Indiquez vos prestations, vos tarifs, vos horaires, votre adresse, ainsi qu'un moyen (mail et/ou téléphone) de vous contacter. Rendez-le attractif grâce à des photos de qualité (faites néanmoins attention aux droits d'image et d'auteur).

Si vous rencontrez des difficultés avec votre site club, le service Développement est à votre disposition par mail : developpement@ffe.com

Par ailleurs, dans un monde ultra connecté, les réseaux sociaux comme Facebook et Instagram sont un atout supplémentaire pour promouvoir vos activités. Comme pour votre site internet, le choix des photos et vidéos que vous publiez est primordial : valorisez vos prestations, vos installations, votre équipe et votre cavalerie, avec une vigilance accrue concernant les enjeux actuels comme le bien-être animal. En effet, l'équitation repose sur un dialogue perpétuel au cours duquel le cavalier tente d'interpréter et de répondre avec justesse aux signaux que lui renvoie son cheval. Dans le cadre de cet échange dynamique, une photo ou une courte vidéo peuvent parfois véhiculer une image bien éloignée de la situation réelle. Si l'expression de signaux d'inconfort (bouche ouverte, fouaillage de la queue...) peut naturellement survenir, notamment lors des phases d'apprentissage du cheval comme du cavalier, il convient de préférer des illustrations qui mettent en valeur ce que nous recherchons tous : une collaboration fluide et harmonieuse avec un cheval qui prend plaisir à l'activité qui lui est proposée.

NOUVEAUTÉ

La FFE a édité un guide de communication avec des conseils pour communiquer en média ou hors média. Disponible dès à présent sur la Médiathèque des clubs !

EN CONCLUSION...

Être aligné avec vos aspirations et vos valeurs, gagner en épanouissement au travail, différencier votre entreprise de celle de vos concurrents, améliorer la rentabilité de votre club à travers l'agrandissement de votre zone de chalandise ainsi que l'augmentation de la fidélisation et du panier moyen... C'est possible grâce au projet de club. Concret, au service des établissements équestres, il est propre à chacun, issu de la motivation de chaque dirigeant. Osez retrouver de la joie et de l'enthousiasme !

TÉMOIGNAGE DOLLY MAFFRE

L'ASSOCIATION EQUI LIBRE MIDI PYRÉNÉES (31), UN AXE SPORT-SANTÉ ET HANDICAP

Titulaire d'un BPJEPS ainsi que d'une licence STAPS option APA (Activités Physiques Adaptées), Dolly Maffre, professeur en activités physiques adaptées, a eu l'opportunité d'ouvrir une structure à Vacquiers avec un collègue. Un établissement qui est orienté autour du sport-santé et du handicap, deux thématiques liées, et permet l'accès aux activités équestres quel que soit le type de handicap, allant jusqu'à la pratique en compétition.

« Cela a tout de suite bien fonctionné. En juin, l'association a fêté ses 10 ans d'existence et elle ne tourne qu'avec des séances d'équitation adaptée. Et cela fait plus de 3 ans qu'on ne peut pas accueillir tout le monde », présente Dolly Maffre.



Les deux salariés sont formés en activités physiques adaptées et équitation, l'établissement dispose d'une cavalerie adaptée ainsi que de matériel dédié : un lève-personne électrique, un montoir en plan incliné, un attelage pour fauteuil, des selles et rênes adaptés. De quoi attirer de nombreuses personnes, désireuses de bénéficier des bienfaits du contact avec les poneys et les chevaux, qui ne retrouvent pas ce confort d'accueil dans tous les clubs.

« Certains font jusqu'à une heure de route pour venir. Nous touchons tous les établissements médico-sociaux (EMS) du coin, nous nous sommes rapprochés au départ des Maisons Sport-Santé car ce sont elles le relais de communication. Et le bouche à oreille est quelque chose de très puissant. Il existe aussi un partenariat direct avec la fondation qui a créé la structure, ce qui a fait un pôle de départ, et nous lui louons les installations », présente Dolly Maffre.

Actuellement, une réflexion est en cours pour intégrer plus de tourisme équestre aux différentes activités proposées. Déjà labellisée Centre de Tourisme Équestre, en plus des mentions Equi Handi Mental, Equi Handi Moteur et Sensoriel et Bien-être animal, Dolly Maffre voit dans cette activité de nombreux avantages : « La pratique de l'équitation attelée est tout à fait recommandée dans le cadre du sport-santé. Cela permet aussi de diversifier les activités proposées à nos poneys et chevaux. En effet, la majorité des séances se déroulent au sol, en travail à pied. Il y a beaucoup de pas, qui est l'allure principale du cheval, mais cela peut créer un manque d'activité physique et du surpoids. Pour leur bien-être, qui est une composante essentielle de nos établissements aujourd'hui, et face à la forte demande que nous rencontrons, il faut réfléchir à varier leur activité et les types de public avec lesquels ils évoluent. Par exemple, nous travaillons avec la Ligue contre le cancer, sur des séances en liberté autour de la reconstruction identitaire, la réappropriation de son corps avec des femmes atteintes/victimes de cancer. Dans la pratique de l'équitation d'extérieur, les poneys et chevaux marchent avec un meilleur pas, plus et plus longtemps, c'est donc mieux pour leur dos notamment. Cela participe à leur bonne santé physique et psychologique. »



À PROPOS DE SÉBASTIEN VIRY

Expert fédéral en développement des établissements équestres, directeur d'établissements équestres, cavalier de concours et entraîneur, Sébastien Viry a fondé Equiconseil en 2011. Une entreprise qui a pour objectif d'aider et de faciliter le travail des professionnels équestres, que ce soit pour améliorer la rentabilité d'une structure, optimiser son fonctionnement, gagner en confort, restructurer, former, etc.

LES COMITÉS EN LUMIÈRE

FESTI'CHEVAL, ORGANISÉ PAR LE CDE 64

Les 5 et 6 juillet, au domaine de Sers à Pau, le Comité départemental d'équitation des Pyrénées-Atlantiques a organisé la 4^{ème} édition de Festi'Cheval. Avec un programme riche et varié, mêlant sport et loisir, compétition et initiation, le souhait est de promouvoir les activités équestres auprès du grand public.

« Notre volonté est de mettre en avant la richesse des activités en lien avec les chevaux. Nous veillons à ce que l'événement soit pleinement inclusif : nous proposons notamment des animations pour les personnes en situation de handicap, ou ne pouvant monter à cheval, et nous accueillons des résidents d'EHPAD. Chacun a pu s'initier à l'équitation dans un cadre bienveillant et en toute sécurité. Festi'Cheval est devenu un incontournable du département. Les clubs se sont mobilisés en nombre - plus de 20 - pour faire de cet événement une grande réussite », souligne Delphine Rouquette, présidente du CDE 64.



À LA RENCONTRE DES ÉLUS LOCAUX

Festi'Cheval est un outil de communication puissant auprès des institutions avec la visite de 3 élus départementaux : Geneviève Bergé, responsable du handicap, Bernard Dupont pour le sport et Florence Marteel, adjointe à la mairie de Pau. Sébastien Carralot, président du Comité régional d'équitation Nouvelle-Aquitaine, a fait le déplacement.

UN ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR, SPORTIF ET CONVIVIAL

Festi'Cheval, ce sont 2 journées de compétitions et d'animations ! Pour faire découvrir la variété des disciplines, des épreuves de ride&run, pony-games et equifeel étaient organisées, ainsi que les finales des circuits départementaux de saut d'obstacles, dressage, spécial PTV et para-dressage.



Le CDE 64 a été le premier à proposer un circuit en para-dressage, remporté cette année par Anders Congues du poney-club des Îles à Sames. Pour la deuxième fois, ce club a aussi remporté le Trophée des clubs, remis à l'établissement qui compte le plus de podiums dans les finales départementales !

En complément d'un village exposant de plus de 50 stands, 2 centres équestres éphémères ont été mis en place : le premier avec des ateliers pansage et pratique dans une petite carrière, et le second dédié à la médiation animale, à destination des personnes en situation de handicap et public dit 'sensible'. Le CDE a également proposé un jeu de piste sur le thème du bien-être animal.



Festi'Cheval en chiffres

- 400 engagés dans 7 disciplines,
- 1500 visiteurs,
- 600 visiteurs sur les 2 centres équestres éphémères.

Pari réussi pour l'équipe du CDE des Pyrénées-Atlantiques, asseyant Festi'Cheval comme événement convivial aussi bien destiné au grand public qu'aux cavaliers, et fédérateur autour du cheval.

Rendez-vous l'année prochaine !

« TOUS À CHEVAL DANS LA LOIRE », UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION DU CDE 42

Dans la continuité de la campagne nationale 2025 “Tous à cheval” de la Fédération, le Comité départemental d'équitation de la Loire (CDE 42) a lancé une campagne de communication 360° pour promouvoir l'équitation sur le territoire ligérien.

« Cette campagne vise à valoriser l'équitation dans notre département, à mettre en lumière nos structures et à encourager les inscriptions en vue de la saison prochaine. Elle a été rendue possible grâce à l'engagement des clubs partenaires et au financement des projets sportifs fédéraux (PSF). Ce sont 21 clubs qui ont participé à offrir des bons « cours d'essai », nous les remercions pour leur engagement. L'accompagnement du service communication de la FFE a également été précieux pour mener à bien ce projet inédit », confie Thierry Grange, président du CDE 42.

UN DISPOSITIF COMPLET

Une campagne radio de 9 semaines s'est tenue du 21 avril et jusqu'au 22 juin 2025 sur Activ Radio, 1^{ère} radio locale de St-Étienne, avec 135 spots publicitaires présentant la diversité des activités équestres diffusés. L'objectif ? Inciter les auditeurs à se rendre dans les clubs équestres de la Loire pour aller à la rencontre des poneys et chevaux, et pourquoi pas, susciter de futures vocations.

En complément, un jeu-concours a été diffusé à la radio, sur le site web et les réseaux sociaux d'Activ Radio, avec 100 bons d'essai offerts par les clubs partenaires la semaine du

05 mai, permettant de gagner des cours d'équitation sur l'ensemble du territoire ligérien, en partenariat avec une sellerie locale.

Le CDE 42 a également mis en avant la Fête du poney 2025 à travers 35 spots supplémentaires diffusés la semaine du 5 au 9 mai.

Une couverture presse locale à travers des articles, interviews, reportages était prévue jusqu'à la rentrée, et un communiqué de presse envoyé aux médias locaux, permettant de compléter ce dispositif de communication à 360°.



ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

PONEY ÉCOLE EN MARTINIQUE, AU CENTRE ÉQUESTRE L'HIPPOCAMPE



Une convention lie la FFE au ministère de l'Éducation nationale et au ministère des Sports pour tout ce qui est lié à l'équitation scolaire, dont Poney École. Cette opération phare ne se limite pas aux frontières de la métropole. Le centre équestre L'Hippocampe, au Lamentin en Martinique, est l'un des quelques établissements équestres ultramarins à participer à l'opération Poney école.

Le dirigeant Samuel Digonal explique : « Nous avons déjà l'habitude d'accueillir des classes dans le cadre de leurs sorties pédagogiques. Cette année, la FFE nous a proposé de répondre à la demande d'une école pour une initiation gratuite via

Poney école. Nous avons à cœur de proposer de l'équitation pour tous, et de la rendre accessible à un public plus large. C'est l'occasion de faire découvrir l'activité mais également notre club et de pouvoir espérer de nouvelles inscriptions. D'ailleurs, nous avons eu une demande de devis de cette école pour proposer cette activité aux enfants à la rentrée ! Nous leur avons proposé une visite du centre équestre, avec la découverte des métiers de l'équitation, des écuries, de la cavalerie avant un temps de soin et une initiation à travers le jeu. Tout du long, nous leur avons expliqué les différentes règles de sécurité. Cela s'est terminé par une collation offerte après les soins. Nous notons une grande satisfaction de la découverte de l'activité ! »

BIEN-ÊTRE ÉQUIN : VIGILANTS AUSSI EN COMPÉTITION !

Forage – friends – freedom : des fibres tout au long de la journée, des contacts sociaux et du mouvement libre. Ce concept des « 3F » est désormais une référence dès lors qu'il est question de bien-être équin. Toutefois, un autre pilier du bien-être de nos poneys et chevaux doit être considéré : la qualité de la relation que nous entretenons avec eux ! Cette composante du bien-être est d'ailleurs au cœur de la performance sportive.

La communauté scientifique définit le bien-être animal (BEA) comme un état mental et physique positif atteint lorsque les besoins physiologiques et comportementaux de l'animal sont satisfaits. Cet état est subjectif, variable en fonction de la perception de chaque animal.

3F APPLIQUÉS À LA COMPÉTITION

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, les conditions d'hébergement en compétition peuvent être plus contraignantes que le lieu de vie habituel des poneys et chevaux. Cependant, plusieurs actions simples permettent de favoriser la satisfaction des besoins fondamentaux (3F) dans cette situation temporaire :

- S'assurer que les poneys/chevaux disposent de foin en permanence. Cela est d'autant plus important pour limiter les troubles digestifs qui peuvent être causés par le stress lié au transport.
- Permettre aux poneys/chevaux d'interagir avec leurs congénères habituels tout en gardant leurs distances avec les équidés d'autres clubs afin de limiter la propagation d'éventuelles maladies.
- Emmener les poneys/chevaux marcher régulièrement. De plus en plus de sites de compétition mettent à disposition des espaces de liberté pour les poneys/chevaux (ex : rond de longe).

De l'affichage est à disposition des organisateurs de compétition sur la Médiathèque des clubs : 3F en compétition, contrôle de la muserolle, fortes chaleurs, bonnes pratiques sanitaires, etc.

EVOLUTION

DES RÈGLEMENTS SPORTIFS

Chaque année, le Règlement Général des Compétitions est mis à jour, dans le but notamment d'améliorer la prise en compte du bien-être équin en compétition. Les évolutions 2026 concernent notamment :

- Les modalités de contrôle de l'ajustement de la muserolle avec la possibilité, en cas de doute, d'utiliser l'outil conçu par la FEI qui est utilisé au niveau international depuis mai dernier. Les commissaires au paddock en activité en seront progressivement équipés.

- L'appréciation de l'utilisation de la cravache. Toute action brutale (bras du cavalier levé au-dessus de l'épaule notamment) doit désormais être pénalisée, quel que soit le nombre d'utilisations de cette dernière.
- L'introduction de la notion de signaux d'inconfort. L'absence de ces derniers permet ainsi de faciliter l'évaluation de la coopération du cheval monté.
- L'obligation de vaccination contre la rhinopneumonie, en complément de celui de la grippe, élargie aux chevaux évoluant dans les épreuves de la division Amateur au 1^{er} janvier 2026.

LES OFFICIELS DE COMPÉTITION, GARANTS DU BEA EN COMPÉTITION

En veillant au respect des règlements sportifs, les officiels jouent un rôle primordial dans la protection des équidés en compétition.



Ils sont soumis à une obligation de formation dont la fréquence est variable en fonction de la discipline et du niveau d'épreuve concernés.

Un module spécifique au bien-être équin en compétition sera prochainement mis en ligne à leur intention sur le Campus FFE. L'objectif : diffuser un message uniforme, utiliser un langage commun et affiner la maîtrise de ce sujet complexe.

Par ailleurs, les exigences en matière de surveillance des terrains d'échauffement sont progressivement rehaussées. À titre d'exemple, seulement recommandée jusqu'en 2024, la présence d'un commissaire au paddock (CAP) lors des épreuves de dressage est désormais obligatoire pour toutes les épreuves de la division Pro.

Afin de faciliter la prise de décision des CAP sur le terrain et de légitimer leurs actions, un logigramme décisionnel et un tableau d'indicateurs ont été mis à leur disposition sur le Campus FFE. Ils permettent d'objectiver l'observation du cheval au travail en décrivant notamment la notion de signaux d'inconfort.



CHALLENGE BIEN-ÊTRE ANIMAL AU GOF 2025

Les Championnats de France Poneys et Clubs 2025 ont accueilli la deuxième édition de ce jeu concours dédié à la connaissance du poney/cheval et de son bien-être. Les concurrents ont pu tester leurs connaissances en matière de :

- Lecture des expressions faciales du cheval grâce aux photos fournies par l'équipe de recherche du projet Happy Athlete, financé par EquiAction, le fonds de dotation de la FFE,

- Reconnaissance des plantes toxiques pour les équidés, via un plateau de jeu mis à disposition par le Réseau d'Épidémiologie-Surveillance en Pathologie Équine (RESPE),
- Identification des bonnes pratiques de lutte contre le dopage. L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) était d'ailleurs présente sur site pour réaliser des prélèvements aléatoires sur des équidés engagés aux championnats de France Poneys et Clubs.



LE MOUNTAIN TRAIL, UNE DISCIPLINE DANS L'AIR DU TEMPS

Confiance mutuelle, précision des aides, connexion entre le cavalier et sa monture, sont les maîtres-mots pour définir le mountain trail. Cette discipline, dont la vocation est de mettre en valeur le parfait cheval d'extérieur, se pratique autant à pied que montée, ce qui la rend accessible à tous, cavaliers débutants comme aguerris. Elle présente ainsi de nombreux atouts pour développer votre offre auprès de différents publics !

Le mountain trail est une des 36 disciplines sous l'égide de la FFE, qui met en valeur le parfait cheval d'extérieur, confiant, qui se déplace avec une allure naturelle, de manière sûre et sécuritaire pour son cavalier, sur des parcours d'obstacles naturels qui pourraient être rencontrés en extérieur.

UNE MULTITUDE DE DISPOSITIFS EXISTANT

Près d'une cinquantaine de dispositifs existent, à vous de choisir ceux que vous souhaitez mettre en place ! Chaque terrain possède ainsi sa propre identité, jouant avec le relief et la variation des enchaînements de difficultés.

Croisillons de troncs, labyrinthe, champ de pierres, porte à franchir et refermer, mikado de branches, passerelle, pont à bascule, reculé surélevé, descente dans un étang, immobilité, pas de côté, boîte à étages, tortue... sont autant de dispositifs existants. Des fiches techniques permettent de tous les découvrir sur le site FFE.com, rubrique disciplines.



Le franchissement de base se fait au pas, il est ensuite possible d'augmenter la difficulté en ajoutant des transitions ou des manœuvres comme des pivots à 90, 180 ou 360°, par exemple.

N'hésitez pas à vous servir de barres d'obstacles pour délimiter des couloirs ou pratiquer les pas de côté, des cônes pour délimiter des espaces pour s'immobiliser ou encore des chandeliers et une corde pour fabriquer une porte à ouvrir et fermer... Vous pouvez vous rapprocher des experts fédéraux, qui pourront vous accompagner.

UNE DISCIPLINE POUR TOUS LES CHEVAUX ET TOUS LES CAVALIERS

Apparu aux États-Unis au début du siècle, le mountain trail peut se pratiquer avec tout type d'équidé, du shetland jusqu'au cheval de trait. C'est une discipline idéale pour initier vos cavaliers à l'équitation d'extérieur et leur permettre de renforcer le lien de confiance avec leur monture. Et surtout, elle se vit autant à pied qu'à cheval !

Pouvoir appréhender les dispositifs à pied avant de les reproduire, si on le souhaite, à cheval, présente de nombreux avantages, tant pour la formation des poneys et chevaux que des cavaliers. Pratiquer le mountain trail permet d'avoir une cavalerie qui est disponible, à l'écoute de la voix et sécuritaire pour tous les niveaux que vous pourrez accueillir. Le mountain-trail permet à tous - pratiquants occasionnels ou réguliers, enfant ou adulte totalement débutant - de s'amuser avec les poneys et les chevaux de manière sécurisée, encadré par un enseignant diplômé.

Pour vos cavaliers les plus aguerris, le franchissement des dispositifs fait travailler la rectitude du cheval et la justesse du tracé, ce qui est finalement recherché lors de la pratique de toutes les disciplines équestres. Cela demande également de la rigueur et de la précision dans

les demandes - essentielles quand il faut faire pivoter sa monture à 360° dans un espace délimité d'un mètre carré sans qu'un sabot ne sorte - et franchise dans l'exécution. Sa pratique se révèle donc transversale et complémentaire pour les amateurs de saut d'obstacles, de complet, de dressage ou encore de hunter...

DÉVELOPPER VOTRE OFFRE

Proposez une initiation de mountain trail en duo ! Les parents réalisent les dispositifs à pied avant de passer le relais à leurs enfants, par exemple. La discipline est idéale

pour vivre de grands moments de complicité et de convivialité en famille ou entre amis, peu importe son âge. Et pour certains de vos cavaliers qui ne ressentent plus l'envie de monter et qui souhaitent travailler les chevaux à pied, cela vous permet d'ouvrir un créneau de leçon supplémentaire dans la semaine.

Cette discipline peut également s'intégrer à un projet sportif de club. En effet, des compétitions sont organisées partout en France dans les catégories Poney, Club mais aussi Amateur.

L'EXERCICE : LE LABYRINTHE, AVEC ERIC RENART, EXPERT FÉDÉRAL

« Le labyrinthe est un dispositif où il y a différents virages qu'on doit négocier en travaillant avec les épaules et les hanches du cheval. Il faut que les cavaliers arrivent à se relâcher et que le cheval ait confiance. L'objectif est que les demandes effectuées par le cavalier le soient de manière juste et discrète afin qu'une harmonie transparaisse. »

Disposez des poutres, des troncs ou des barres au sol en créant des couloirs à angles différents, avec une largeur des couloirs qui va de 76,5 cm à 92 cm. Le contrat de base est un franchissement au pas. « Une fois que les passages sont fluides, on peut y ajouter des transitions comme des arrêts, augmenter la difficulté en reculant sur une partie ou tout du long, ou encore réaliser son passage en déplacement latéral avec les antérieurs à l'intérieur du dispositif et les postérieurs à l'extérieur. »

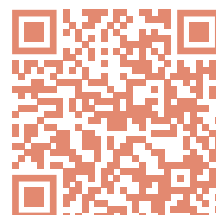
Les manœuvres additionnelles possibles selon les niveaux de compétition :

- Club 2 : Arrêt
- Club 1, Amateur 2 : Reculé dans une zone sans courbe
- Club Élite, Amateur 1 : Reculé dans une zone avec courbe, entrée et/ou sortie en déplacement latéral
- Amateur Élite : Entrée en reculé



Découvrir le mountain-trail en vidéo !

youtube.com/watch?v=U5EsVt-LT894&list=PLpuCRCOznXiOAWS_umFlcLTO4EPQli7zj&index=2



DÉMARREZ 2026 DU BON PIED EN ADHÉRANT AU GHN DÈS MAINTENANT

Le Groupement Hippique National est l'organisme représentatif des dirigeants de centres équestres. Permanents et professionnels défendent vos intérêts auprès des différentes institutions. Fiscalité, emploi, bien-être animal... Face à ces enjeux, seule une organisation professionnelle forte peut porter la voix des entreprises.



POURQUOI ADHÉRER ?

POUR DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE

Parce que la gestion administrative, la législation, les évolutions des obligations légales sont parfois difficiles à comprendre, peuvent prendre beaucoup de votre temps et vous coûter de l'argent, adhérez au GHN !

Être adhérent, c'est bénéficier d'avantages incontournables pour optimiser la gestion de votre entreprise :

- Assistance juridique, fiscale et sociale : à la suite d'un simple mail ou contact téléphonique, une information claire et fiable est fournie par nos juristes, spécialistes de la filière,
- Mise à disposition de modèles de contrats, registres et affichages obligatoires...
- Accès à l'intranet du GHN afin de bénéficier de toute l'information réglementaire applicable.

POUR CONTRIBUER À STRUCTURER LA FILIÈRE

Si nous souhaitons voir aboutir les projets que nous portons et défendons au nom de vos établissements, ils doivent être l'expression d'une demande forte. Il est plus facile de se faire entendre lorsque notre vigueur est amplifiée par le nombre des professionnels rassemblés sous le sigle GHN.

Notre association, par l'importance qu'elle a atteint (plus de 2.500 établissements) est reconnue par le gouvernement en tant qu'organisation officielle représentant les employeurs de l'ensemble de la filière équestre. Le GHN est maintenant considéré comme un acteur incontournable du secteur et un interlocuteur clairement identifié.

Plus ce groupement comptera d'adhérents et plus sa capacité à être écouté sera importante. Chacun doit se sentir impliqué pour permettre à son secteur d'activité de se structurer et se développer dans des conditions bénéfiques à tous. Environ 40 % des établissements équestres sont membres du GHN - à titre comparatif, 20 à 25 % des médecins généralistes sont syndiqués. Continuons à développer ce regroupement : c'est ce qui participe à notre capacité de mobilisation et de communication.

PLUS NOMBREUX, NOUS SERONS PLUS FORTS FACE À L'INFLATION DES NORMES QUI ENTRAVENT LES ENTREPRISES.

PLUS NOMBREUX, NOUS SERONS MIEUX ÉCOUTÉS SUR CE QUI EST BON OU NON POUR NOS CHEVAUX ET PONEYS.

PLUS NOMBREUX, NOUS PÈSERONS PLUS FORTS SUR NOTRE AVENIR COLLECTIF.



POUR PROFITER DES SERVICES RÉSERVÉS UNIQUEMENT AUX ADHÉRENTS DU GHN

- Newsletter bimensuelle d'informations juridiques, fiscales et sociales,
- Prise en charge de l'édition des bulletins de salaires de vos employés, des déclarations de charges sociales, de la bonne application de la convention collective,
- Solution pour la tenue de la comptabilité en partenariat avec l'AS CENTRE LOIRE,
- Recouvrement des factures impayées des clients des centres équestres,
- Formation à la création et à la gestion d'un établissement équestre,
- Assistance juridique pour vos procédures devant le Conseil des Prud'hommes, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale et le Tribunal Paritaire des Baux Ruraux.

POUR DONNER DU POIDS AU GHN DANS LE CADRE DE SA MISSION DE DÉFENSE DE LA FILIÈRE

L'efficacité du GHN, sa liberté de ton, son indépendance vis-à-vis des institutions viennent de vos cotisations. Le GHN ne dispose d'aucune aide publique. C'est ce qui fait sa force, un outil entièrement tourné vers le service des centres équestres et de la filière. Ses délégués en régions et ses élus engagés pour l'ensemble des centres équestres sont entièrement bénévoles.

POUR ÊTRE FORT ET MIEUX VOUS DÉFENDRE, LE GHN A BESOIN DE VOS ADHÉSIONS ET DE CELLES DE VOS COLLÈGUES.

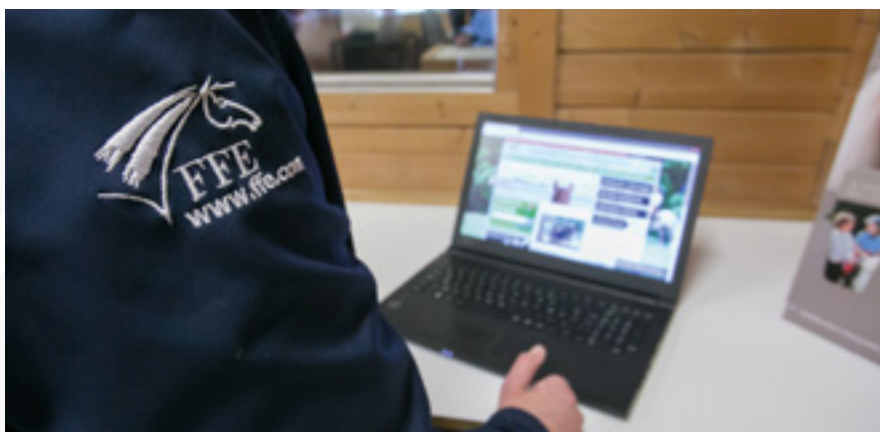
L'ASTUCE : SOIGNER SA VITRINE DIGITALE À LA RENTRÉE

La rentrée constitue un moment clé : elle marque non seulement la reprise de vos activités, mais aussi une période d'intense visibilité et d'intérêt de la part du grand public. C'est à cette période que les familles, les débutants ou les cavaliers à la recherche d'un nouveau club s'informent, comparent et prennent contact avec les établissements. Dans ce contexte, la qualité de votre vitrine digitale devient un véritable enjeu de recrutement !

DES INFORMATIONS CLAIRES ET ACCESSIBLES

Internet s'impose aujourd'hui comme le canal de recherche privilégié. Par conséquent, votre site web et vos réseaux sociaux sont souvent le premier point de contact entre votre club et un nouveau cavalier potentiel. Il est donc primordial que ces supports soient à jour, clairs, attractifs et professionnels. Dans un secteur concurrentiel, une vitrine digitale négligée, imprécise ou peu engageante peut freiner la recherche voire détourner l'attention au profit d'un autre établissement.

Votre fiche d'établissement Google est aussi un repère pour les internautes : assurez-vous qu'elle soit complète et illustrée avec des photos récentes pour faciliter la prise de contact et l'accès à votre site web. Les avis et recommandations sont aussi importants ! N'hésitez pas à apporter une réponse aux commentaires laissés par vos visiteurs.



MISE À JOUR ET VÉRIFICATION DES CONTENUS

Il est essentiel de prendre le temps de vérifier l'ensemble des informations disponibles en ligne : planning, tarifs, modalités d'inscription, coordonnées ainsi que vos éventuelles offres ou événements de l'année. Les visuels doivent également être choisis avec attention : des photos ou vidéos de qualité contribuent fortement à véhiculer une image positive, dynamique et rassurante. Veillez

à trier vos actualités : si elles sont trop anciennes, elles pourraient refléter une image vieillissante de votre établissement. À la différence des réseaux sociaux qui invitent au partage spontané, le contenu de votre site web doit être organisé et pensé pour faciliter la lecture et l'accès rapide à l'information.

ANIMATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Votre présence sur les réseaux sociaux est, elle aussi, déterminante. À la rentrée, elle permet non seulement de fidéliser vos cavaliers, mais surtout d'en attirer de nouveaux. Assurez-vous que vos contenus soient à jour, avec une biographie claire, des coordonnées visibles et des posts réguliers et représentatifs de la vie du club.

VOTRE SITE CLUB FFE

La FFE vous propose un outil simple, intuitif et gratuit pour créer votre site internet sous le domaine ffe.com, tout en bénéficiant d'un référencement optimisé. Rendez-vous sur developpement.ffe.com pour découvrir toutes les étapes de création.



La série - Développer son offre pour les tout-petits

LES TOUT-PETITS, QUI SONT-ILS ?

Afin de développer au mieux son offre pour les tout-petits - 18 mois à 4 ans, soit 5% de la population française - et pour aller plus loin qu'une simple promenade en main, il est important de comprendre qui ils sont et quels sont, pour eux, les bienfaits de l'équitation.

La période allant de 18 mois à 4 ans est une étape cruciale dans le développement de l'enfant. Elle marque le passage du nourrisson au jeune enfant capable d'explorer son environnement, d'interagir socialement et de développer des compétences de plus en plus complexes. L'enfant franchit des étapes décisives dans tous les domaines de son développement. C'est aussi une période où le rôle des adultes (parents, éducateurs, professionnels de la petite enfance) est central pour offrir un environnement sécurisant, stimulant et bienveillant.

L'enfant traverse une phase fondamentale de développement psychomoteur. Le développement du schéma corporel et de la latéralisation se fait à travers des activités variées comme les jeux, les activités graphiques et manuelles, les chansons et comptines avec gestes, etc.

BÉNÉFICES DU PONEY POUR LES TOUT-PETITS

L'équitation, souvent perçue comme une activité réservée aux plus grands, trouve pourtant sa place dès la petite enfance. Entre 18 mois et 4 ans, les enfants peuvent vivre leurs premières expériences au contact du poney dans des activités d'éveil corporel, sensoriel et relationnel. Bien encadrée, avec une cavalerie adaptée et des enseignants formés à la petite enfance, cette pratique apporte de nombreux bénéfices au développement global de l'enfant.

- Au niveau psychomoteur : Développement de l'équilibre, découverte du schéma corporel, les perceptions sensorielles, coordination des gestes, concentration...
- Psychologique : Sens de la relation sociale, confiance en soi, empathie, autonomie, respect de l'animal...
- Relationnel : Une meilleure connaissance de l'enfant par ses parents. Ouverture aux autres dès le plus jeune âge.



L'EXPERT DE CETTE SÉRIE : Céline Scrittore, élue du Comité fédéral, présidente du Comité Poney et créatrice de la méthode Arc-en-ciel à destination des enseignants et dirigeants de club pour mettre en place des séances bébés cavaliers.



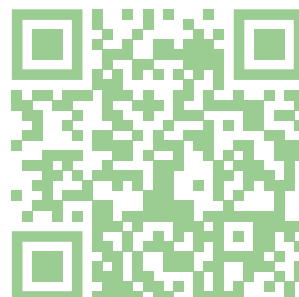
©FFE

LE MOT DE CÉLINE SCRITTORI

Il y a un vrai intérêt pour les poney-clubs à développer leur offre pour les tout-petits afin de faire venir les familles. Proposer des activités à destination des plus jeunes, c'est valoriser le contact et l'éveil des sens : toucher, sentir, s'équilibrer sur le poney. Cela amène du partage, et des interactions parents/enfants différentes de celles vécues lors de la vie quotidienne.

L'éveil au poney chez les enfants de 18 mois à 4 ans est bien plus qu'un simple loisir : c'est une expérience riche, sensorielle, affective et éducative. Dans un cadre sécurisé et bienveillant, c'est une véritable opportunité pour favoriser le développement global de l'enfant tout en nourrissant son lien au vivant, sa confiance et sa joie de découvrir. Cela répond à une demande des parents que l'on observe depuis quelques années. Le poney-club y trouve toute sa place et le poney coche toutes les cases, sachons saisir cette opportunité !

RETROUVEZ CES DEUX ARTICLES DANS LEUR INTÉGRALITÉ EN SCANNANT CE QR CODE :



La série - Développer son offre pour les tout-petits

PÉDAGOGIE DE L'ÉQUITATION POUR LES TOUT-PETITS

Après avoir présenté les tout-petits et les bienfaits de l'équitation pour cette cible de cavaliers, un focus sur la pédagogie de l'équitation chez les enfants de 18 mois à 4 ans et le rôle de chacun.

Le jeu est le principal mode d'apprentissage des tout-petits. Les séances d'éveil à poney doivent être ludiques, et toujours accompagnées par un adulte référent (parent ou éducateur). Elles incluent souvent :

- Des jeux à pied avec le poney,
- Des moments de brossage ou de soin,
- De petits parcours en selle sur des poneys très calmes et habitués aux jeunes enfants,
- Des comptines, histoires ou jeux autour du poney.

Les séances ne doivent pas être trop courtes - 1h au moins - pour laisser à l'enfant le temps d'apprivoiser l'environnement qui l'entoure, avec des rythmes variés sur les différents modes d'apprentissage (cognitif, sensoriel, psychomoteur, etc.).

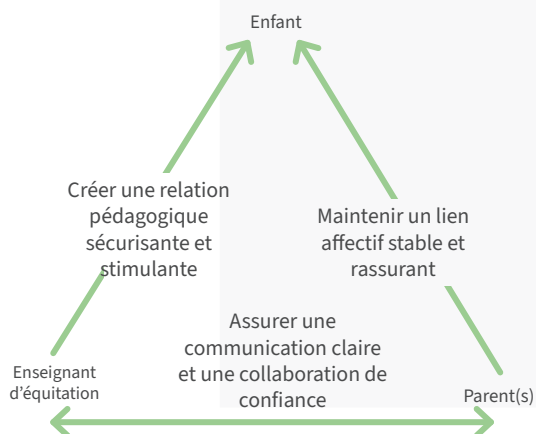
La relation entre les poneys, meilleurs amis des enfants, et ces derniers, en particulier les tout-petits, est unique, riche et très bénéfique sur le plan émotionnel, moteur, sensoriel et éducatif. Un lien affectif fort et rassurant se crée au fil des séances. Le poney devient un être de confiance, doux, stable et bienveillant.

LA PLACE DE L'ENSEIGNANT

Votre rôle d'enseignant est fondamental, pour garantir la sécurité, accompagner le développement de l'enfant et créer une expérience positive et enrichissante avec le poney. Il s'agit notamment de :

- Créer un cadre pédagogique positif à travers une routine - accueil, approche du poney, activité, retour au calme - et favoriser l'apprentissage par l'expérimentation et le jeu,
- Assurer la sécurité physique et émotionnelle de l'enfant,
- Adapter la séance aux capacités et besoins de chaque enfant, en personnalisant l'approche et respectant le rythme de chacun,
- Travailler en lien avec les parents et la famille.

LA RELATION ENFANT/ENSEIGNANT/PARENT : UN TRIANGLE ÉDUCATIF ESSENTIEL



La relation entre l'enseignant et les parents est la clé pour instaurer un cadre de confiance et assurer le bon déroulement des séances ainsi que l'éveil des enfants. Il est essentiel de bien accueillir les parents,

leur expliquer le déroulé des activités, leur faire un retour sur la séance afin de les informer, les rassurer et les impliquer dans l'activité.

LE CONSEIL DE CÉLINE SCRITTORI

Il est important de bien connaître les spécificités du fonctionnement des tout-petits pour leur proposer des séances adaptées et ainsi, les aider à bien grandir. En mettant en place des activités qui répondent à leurs besoins, vous allez satisfaire les enfants et également leurs parents, qui sont prescripteurs de l'activité.

Il est aussi primordial de créer un environnement sécurisé et sécurisant. Cela passe par l'aménagement du club, le travail de la cavalerie, le contenu des séances, mais aussi par l'accueil réservé aux enfants et à leurs parents, ainsi que les savoir-être et savoir-faire développés par l'enseignant chargé de la prise en charge de ce public spécifique. Votre club doit être un lieu de confiance pour les familles.

Personnellement, je conseille que les parents soient des observateurs pendant les séances. Si on prend l'exemple d'un enfant de 2 ans, il est capable de porter la selle avec l'aide de l'enseignant, ou de curer le sabot si on lui tient le pied du poney. Il va ainsi développer son autonomie et prendre confiance en lui. Et surtout, n'oubliez pas de créer une communication positive : « l'encouragement est à l'enfant, ce que l'eau est à la plante » ! Si toutes les conditions sont réunies, le poney est un outil formidable pour que les enfants développent leur potentiel et s'épanouissent.

ENZO COLI JUN ONG, PREMIER CHAMPION DU MONDE U12 DE TIR À L'ARC À CHEVAL

Du 9 au 13 juillet 2025, Jakarta, capitale indonésienne, a accueilli les tous premiers championnats du monde Jeunes de tir à l'arc à cheval, organisés par l'International horseback archery alliance (IHAA). Le Haut-Viennois Enzo Coli Jun Ong est reparti avec l'or dans la catégorie U12 !

De la Haute-Vienne à la Hongrie, la Turquie, l'Italie et tout récemment l'Indonésie... Il n'y a qu'un pas pour Enzo Coli Jun Ong ! Licencié au domaine de Gauchoux, à Peyrat-de-Bellac (87), le jeune archer de 12 ans a découvert le tir à l'arc à cheval en 2021 : « *Ce que j'aime, c'est la vitesse et l'ambiance pendant les compétitions, qui est très cool ! Je m'entraîne tous les jours à pied et je vais dès que possible aux écuries. C'est un peu ma seconde maison !* »

Une discipline qui lui permet aujourd'hui de parcourir le monde et de décrocher le tout premier titre de champion du monde U12 à Jakarta. « J'ai beaucoup de chance de pouvoir vivre ces moments. On est arrivé un peu avant le début des épreuves donc on a pu visiter. C'était incroyable, culturellement cela n'a rien à voir avec la France, c'était un vrai dépaysement », exprime-t-il au sujet de la capitale indonésienne, située à plus de 11 500 kilomètres de l'Hexagone. Et les montures, louées sur place, étaient également différentes de celles qu'il connaissait en France. « *Le premier jour, pour la Tower, mon poney s'appelait Boy. Pour les deux autres épreuves, j'ai eu la chance d'avoir Osman, qui était plus rapide ! J'ai dû m'adapter à eux, ils ont une avant-main plus courte que chez nous. Mon deuxième poney avait un galop plat, très agréable et stable. C'est un peu comme si j'étais assis dans un canapé et que je n'avais qu'à me concentrer pour tirer* », sourit-il.

UNE AVENTURE SPORTIVE ET COLLECTIVE UNIQUE

Si Enzo trouve "incroyable" d'avoir remporté ce titre historique, il ne "réalise pas trop non plus" et se souvient tout particulièrement de la bonne ambiance qui régnait, à la fois dans le clan tricolore et avec les cavaliers des autres nations. Solidarité et bonne humeur étaient au rendez-vous, avec un moment clé dans la journée : « *une bataille de coussins, tous les soirs avant de rentrer dans notre logement, tous ensemble. À travers ce jeu, il n'y avait aucune barrière, que ce soit de langue ou de religion par exemple.* » Une belle illustration des valeurs transmises par le sport et le tir à l'arc à cheval.

Des souvenirs inoubliables pour Enzo et ses coéquipiers, Eva Coli Jun Ong, Titouan Coucoulis et Ilan Borruel, qui ont terminé au pied du podium par équipes, accompagnés par le sélectionneur national Alan Le Gall et Jaouad Boustani, conseiller technique national.



VOYAGES, ENTRAÎNEMENTS ET COMPÉTITIONS SONT UNE VÉRITABLE ÉCOLE DE LA VIE POUR CES JEUNES ATHLÈTES, ENCADRÉS PAR UN STAFF FÉDÉRAL IMPLIQUÉ. ET, MALGRÉ LE FAIT QU'IL N'Y AIT PAS DE RECONNAISSANCE DU STATUT DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU POUR LES COMPÉTITEURS EN TIR À L'ARC À CHEVAL, ENZO BÉNÉFICIE D'UN EMPLOI DU TEMPS ADAPTÉ AU COLLÈGE, SENSIBLE À LA SIGNATURE DE LA CHARTE DU SPORT DE HAUT NIVEAU DE LA FFE. IL A AINSI TOUTES LES FLÈCHES EN MAIN POUR CONTINUER SON CURSUS SCOLAIRE TOUT EN VIVANT À FOND SA PASSION.

FLOYD DES PRÉS, RÉVÉLATION DES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE SAUT D'OBSTACLES

Mise en lumière de la belle histoire de Floyd des Prés et Antoine Ermann, qui ont signé la meilleure performance française aux Européens de saut d'obstacles de La Corogne, pour leur première sélection en grand championnat Seniors.

FLOYD DES PRÉS, C'EST LUI !

Un talentueux Selle Français alezan, né il y a 10 ans de cela chez Arnaud Bazire, dans la Manche. Et aujourd'hui, avec son cavalier Antoine Ermann, qui le forme patiemment depuis 5 ans, il crève l'écran au plus haut niveau.

Respectueux, courageux, intelligent sont quelques-uns des adjectifs qui décrivent Floyd des Prés, que les passionnés suivent déjà depuis un moment et qui s'est révélé aux yeux de tous ces dernières semaines.

Acheté par Jean-Yves et Elisabeth Ermann à l'âge de 6 mois, amis de la famille Bazire, il a été formé depuis ses débuts au sein de l'élevage de La Lie à Mâcon, d'abord par Clément Recoules à 4 ans puis avec le jeune tricolore de 23 ans ensuite.



REFUBLIQUE DU CHEVAL
CARTE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD

Nom / Surname
FLOYD DES PRÉS

Naissance 2015 Race Selle Français

Robe Alezan Sexe Hongre

Propriétaire(s) Jean-Yves Ermann et Weston

Naisseur M. Arnaud Bazire

Signature

UNE ASCENSION FULGURANTE

Le couple grimpe les échelons petit à petit, des épreuves Jeunes chevaux aux Grands Prix 5*, avec ses premières participations sur 1.60m en tout début d'année seulement. Floyd et Antoine représentent ensuite avec succès la France en Coupes des nations, comptabilisant 100% de double sans-faute, dans le CSIO 3* de Mannheim puis les réputés CSIO 5* de Rome et Bruxelles, participant en Belgique à la victoire des Bleus.

De quoi taper dans l'œil d'Édouard Coupérie, sélectionneur national, qui les intègre au collectif tricolore pour les championnats d'Europe Seniors, la première grande sélection du Mâconnais. À La Corogne, celui qui est installé non loin de Toulouse, au sein des écuries Chev'el, représente la France en individuel et peut compter sur le soutien de son coach Simon Delestre, médaillé de bronze par équipes des derniers Jeux olympiques. Après 2 fautes dans la première épreuve de vitesse, Floyd et Antoine n'ont plus touché une barre de la semaine, prenant part à la finale

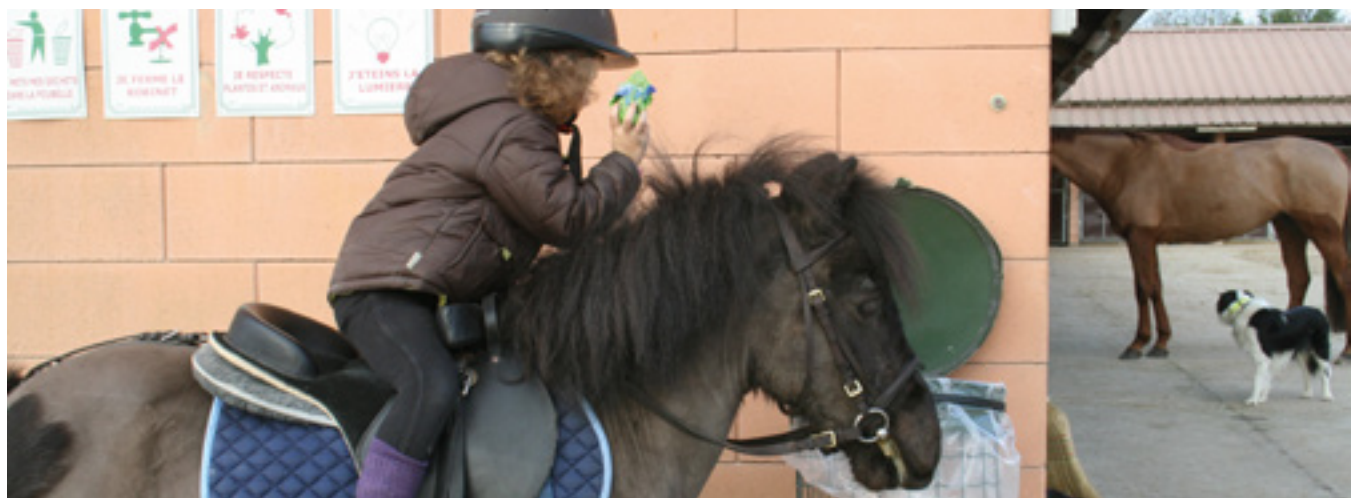
individuelle. Ils terminent 16^e en conservant leur score de 6.29pts du premier jour et meilleurs représentants français, rien que ça, pour une première !

« Figurer au classement d'un championnat d'un tel niveau est évidemment une expérience incroyablement positive et a permis de définitivement déterminer la grande qualité de notre Floyd. J'ai loupé l'épreuve du premier jour mais Floyd a répondu présent toute la semaine et il nous a encore prouvé à quel point il était spécial. Je remercie son copropriétaire Vincent Goudin, ses naisseurs la famille Bazire, ma famille, ma groom Manue qui a parfaitement pris soin de Floyd cette semaine et les écuries Chev'el qui continuent à me soutenir. Ces performances sont également dûes à tout cet excellent système mis en place autour de nous », exprime Antoine Ermann.

Tous les compte-rendus sportifs sont à lire sur le site FFE.com, rubriques Actualités.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CLUB

Pendant la semaine européenne du développement durable et toute l'année, mettez en place des actions simples et concrètes dans votre club pour prendre soin de la planète ! La FFE vous accompagne grâce à des fiches pratiques.



SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Semaine européenne du développement durable (SEDD) se déroule entre le 18 septembre et le 8 octobre 2025. Son objectif est de sensibiliser aux 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et d'encourager la réalisation d'actions concrètes.

Le développement durable vise à concilier le progrès économique, le respect de l'environnement et l'équité sociale. Il s'agit de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures. Alors que le mois de juin 2025 a été le plus chaud jamais enregistré en Europe de l'Ouest selon l'Institut européen Copernicus, le développement durable est plus que jamais un enjeu majeur pour chacun d'entre nous face aux défis qui nous attendent comme la transition énergétique, la gestion durable des ressources naturelles ou encore la protection de la biodiversité. Tout au long de l'année, soyez acteur et agissez au quotidien à votre échelle !

Des outils pédagogiques

Afin de vous accompagner dans la mise en place quotidienne ou exceptionnelle de mesures environnementales, sociales et économiques en faveur du développe-

ment durable, la FFE a rassemblé de nombreuses ressources, consultables dans l'espace Nature du site FFE.com. Des chartes de bonnes pratiques, un guide d'aide à la réalisation d'événements équestres durables, des questionnaires, trucs et astuces ou encore une attestation de Cavalier responsable sont disponibles.

Elle a aussi édité 38 fiches pratiques selon 4 thèmes : activités pédagogiques, animations, bons gestes et mesures environnementales.

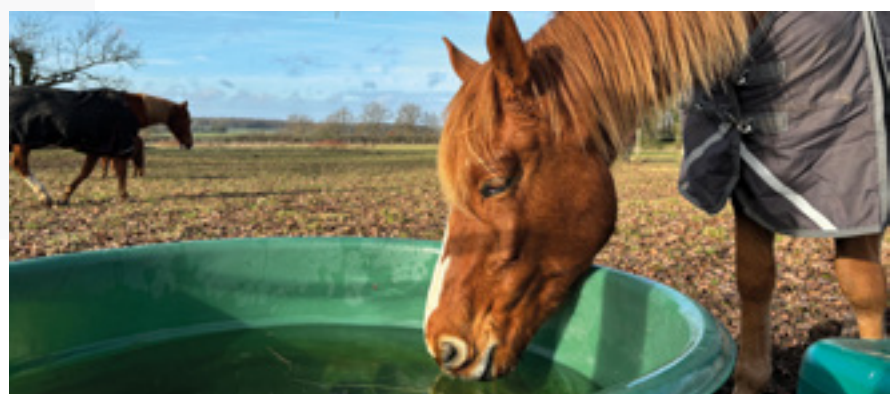
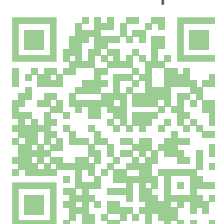
DANS VOTRE CLUB...

Quelques exemples à mettre en place :

- Disposer les 5 panneaux FFE pour favoriser les comportements écoresponsables,
- Préserver les ressources en eau en s'assurant de l'absence de fuite au niveau des abreuvoirs,

- Mettre en place des panneaux de rappel des bons gestes,
- Récupérer l'eau de pluie grâce à un ou plusieurs récupérateurs d'eau,
- Fabriquer un rangement à vélos pour favoriser la mobilité douce,
- Sensibiliser vos cavaliers en proposant un rallye développement durable avec des questions et ateliers, ramasser les déchets lors des promenades,
- Préserver les surfaces fourragères en optimisant leur entretien, etc.

Toutes les fiches pratiques



LE CHEVAL DANS L'ART

Le cheval dans l'art s'impose comme l'une des grandes constantes de la création humaine, traversant les civilisations, les esthétiques et les supports. Sa représentation, loin de se limiter à l'anecdote décorative, renseigne sur les rapports entre l'homme et l'animal, témoigne du pouvoir, du mythe, des mutations techniques et esthétiques, et accompagne l'évolution des sociétés depuis la Préhistoire jusqu'à la période contemporaine. Par Guillaume Henry.

Dès l'ère paléolithique, le cheval domine l'iconographie pariétale. Dans les grottes de Lascaux ou de Chauvet, il constitue près du tiers des figures animales répertoriées. Le cheval se présente alors nu, libre, sans cavalier, donnant lieu à de multiples interprétations : animal de chasse, de puissance, d'ordre mythique ou chamanique, la fascination qu'il suscite ne s'estompe pas avec la domestication, amorcée autour de 5 000 ans avant notre ère. L'antiquité l'intègre rapidement à sa culture visuelle, en l'associant à la guerre, à la victoire et à l'autorité, comme en attestent les bas-reliefs assyriens, les mosaïques romaines, ou encore la statuaire grecque, où l'étude du mouvement et de l'anatomie signale un intérêt nouveau pour l'animal en lui-même.

Le Moyen Âge confère au cheval une valeur symbolique de première importance : il devient la monture attitrée du chevalier et participe à l'iconographie de la puissance, du sacrifice et de la noblesse. Sur les tapisseries, dans les enluminures et les fresques, il exprime l'idéologie féodale, la vertu militaire et le rapport à la transcendance chrétienne.

La Renaissance marque l'âge d'or du portrait équestre. L'animal s'affirme comme le prolongement de la figure



souveraine, appuyant la mise en scène du pouvoir, de la majesté, de la richesse. Ce genre atteint son apogée à l'époque baroque, quand, sous le pinceau de peintres comme Titien ou Velázquez, les souverains et conquérants européens affirment leur autorité, l'animal cabré ou lancé au galop symbolisant l'énergie, le contrôle et la légitimité.

Au XVII^{ème} siècle, l'émergence de la peinture animalière dans les Pays-Bas, notamment chez Philips Wouwerman et Paulus Potter, signale un déplacement du centre d'intérêt : le cheval n'est plus seulement un faire-valoir du pouvoir, il devient sujet à part entière, étudié pour ses qualités plastiques et psychologiques. Cette évolution s'accroît au XIX^{ème} siècle, avec la vague romantique. Le cheval, magnifié par Géricault et Delacroix, devient support de l'émotion, révélateur des tensions du siècle.

La modernité introduit une rupture décisive. Avec l'invention de la photographie, des dispositifs optiques (phénakistiscope, chronophotographie de Muybridge), le regard sur l'animal change : on étudie le mouvement, la vitesse, l'instantanéité, préparant le terrain à l'abstraction et à la stylisation du XX^e siècle. Picasso, Franz Marc ou encore Maurizio Cattelan renouvellent la place du cheval, soit symbole tragique, allégorie de la condition humaine, ou objet d'expérimentation conceptuelle.

L'étude du cheval dans l'art révèle ainsi comment, de motif récurrent et sujet de fascination, il devient tour à tour miroir des sociétés, figure de l'imaginaire collectif, manifeste esthétique, jusqu'à s'imposer comme « *la plus noble conquête de l'homme* » (Buffon), selon des modalités toujours renouvelées, qui interrogent notre rapport au vivant, au pouvoir et à la représentation elle-même.

Ce sont tous ces aspects que les 2^{èmes} Journées culturelles de la FFE, les 26 et 27 mars 2026 à Lamotte, exploreront.

Plus d'informations : <https://www.ffe.com/evenements/journees-culturelles-ffe>





Helmett
SPORT

Notre priorité : Resserer les liens avec vous.

L'expérience client Helmett Sport évolue pour vous accompagner comme vous le méritez.

Nous sommes à votre écoute !

02 19 00 55 25

helmett-sport.com/contact

HELMETT, SAS de courtage en assurances au capital de 17.903.808 € - Exploitante de la marque Helmett Sport - RCS PARIS 390.069.201 - Code APE 66222 - Siège social : 3 Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS - Tel : 01 44 73 46 46 - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07000475 (vérifiable sur www.orias.fr). L'autorité compétente est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris CEDEX 09 (www.acpr.banque-france.fr). Réclamation : les réclamations peuvent être adressées à votre interlocuteur habituel, par courrier à l'adresse postale ci-dessus ou courriel à adressesollicitations@helmett-assurances.com. Médiation : en cas d'échec de votre réclamation dans un délai de deux mois à compter de son envoi, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance par courrier à l'adresse postale suivante : La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou via le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://www.mediation-assurance.org/contact>.